

ACADÉMIE DE BORDEAUX

***CONCOURS DE RECRUTEMENT
DE PROFESSEURS DES ÉCOLES***

*RAPPORT DU JURY
SESSION 2006*

SOMMAIRE

<u>I. Introduction</u>	page 3
• Données quantitatives	page 4
<u>II. Rapports du jury</u>	
• Français	page 12
• Mathématiques	page 19
• Histoire et géographie	page 21
• Sciences expérimentales et technologie	page 26
• Epreuve orale d'entretien	page 28
• Littérature de jeunesse	page 33
• Musique	page 39
• Arts visuels	page 40
• Anglais	page 42
• Espagnol	page 45
• Allemand	page 46
• Portugais	page 48
• Occitan	page 49
• Basque	page 51
• Éducation physique et sportive	page 54
<u>III. Sujets</u>	
• Concours externe et troisième concours publics : français et mathématiques	page 56
- Histoire-géographie et sciences expérimentales et technologie	page 56
• Concours externe privé : français mathématiques	page 56
- Histoire-géographie et sciences expérimentales et technologie	page 56
<u>IV. Annexes</u>	
Textes de références	page 58

I. Introduction

Depuis quelques années, le Rectorat de l'Académie de Bordeaux publie un rapport de jury pour le Concours de Recrutement de Professeur des Ecoles. Cette publication permet aux futurs candidats de connaître les compétences attendues aux diverses épreuves, de découvrir le niveau élevé d'exigences et de mieux se situer dans l'évaluation de ses chances de réussite.

Les premiers éléments d'information donnent une image statistique du concours : données chiffrées sur le nombre de candidats inscrits et présents, d'admissibles et de reçus.

Les candidats du CPRE découvriront, ensuite, les différents rapports de la session 2006, rédigés par les responsables des différentes commissions ou établis sous leur autorité, précisant les compétences attendues par le jury dans chaque matière, soulignant les principales difficultés et les erreurs commises (trop) fréquemment, mais fournissant, aussi, de précieuses recommandations pour une préparation efficace au prochain concours.

Les candidats veilleront, notamment, à bien lire les textes réglementaires du ministère, portés à leur connaissance, afin d'éviter la mésaventure survenue à une trentaine de candidats incapables de présenter des certificats médicaux conformes, lors des épreuves d'éducation physique et sportive.

Je souhaite à tous bon courage dans leur préparation.

Alain CONTIS
Maître de conférences d'Histoire
Université de Bordeaux 3
Président du jury

Données quantitatives du concours externe public

Années	2001	2002	2003	2004	2005	2006
<i>Postes</i>	440	440	460	513	483	424
<i>Inscrits</i>	2886	3314	4781	4352	4564	4724
<i>Présents</i>	2291	2444	3199	2876	2807	2847
<i>Admissibles</i>	1010	1061	1077	1111	1047	887
<i>Admis</i>	440	440	460	513	483	424
<i>LC</i>	250	210	149	84	61	36

NOTES EN 2006	
Note globale du premier admis sur liste principale	17.95 / 20
Note globale du dernier admis sur liste principale	12,34 / 20
Note globale du dernier inscrit sur liste complémentaire	12,17 / 20

MOYENNES SUR 20 PAR EPREUVE			
	Candidats présents aux épreuves d'admissibilité	Candidats présents aux épreuves d'admission	Admis
Français	9.84		13.13
Mathématiques	9.59		13.02
Histoire-géographie Sciences expérimentales et technologie	8.03		11.88
Epreuve orale d'entretien		12.43	15.46
Littérature de jeunesse		12.46	15.51
Education musicale		13.15	15.77
Arts visuels		12.10	16.29
Langues obligatoires		13.45	15.48
Langues facultatives		13.09	13.28
Education physique et sportive		11.79	12.74

Concours externe public session 2006

Profession	Nombre de candidats admis
ELEVE IUFM 1 ^{ère} année	219
ETUDIANT	88
AGRICULTEUR	1
ARTISANS/COMMERC.	1
CADRE CONV. COL.	4
SECT. TERTIAIRE	3
SECT. INDUSTRIEL	1
SANS EMPLOI	47
AIDES EDUC. 1 D.	4
FORMATEUR PRIVE	2
PERS. ADM.	1
AG. FPT. NON TIT.	1
AG. FPE	4
AG. FPT	1
INSTIT. SUPPL.	2
VAC. 2 ND DEGRE	3
VAC. FORM. CONT.	1
CONT. 2 ND DEGRE	1
M.I.	3
ASSISTANT EDUC.	31
S.E.	6
TOTAL :	424

Age des candidats	Nombre de candidats admis
21 ans	2
22 ans	61
23 ans	80
24 ans	61
25 ans	52
26 ans	35
27 ans	28
28 ans	19
29 ans	16
30 ans	14
31 ans	9
32 ans	4
33 ans	9
34 ans	4
35 ans	8
36 ans	6
37 ans	3
38 ans	2
39 ans	3
40 ans	2
41 ans	3
42 ans	2
45 ans	1
TOTAL	424

Sexe	Nombre de candidats admis
Féminin	339
Masculin	85
TOTAL :	424

Données quantitatives du concours externe privé (1)

Années	2002	2003	2004	2005	2006
Postes	38	40	64	47	19
Inscrits	88	200	187	282	212
Présents	56	92	91	81	58
Admissibles	42	58	68	66	31
Admis	38	40	51	47	20
LC	0	5	0	0	0

NOTES EN 2006	
Note globale du premier admis sur liste principale	14.99 / 20
Note globale du dernier admis sur liste principale	10.39 / 20
Note globale du dernier inscrit sur liste complémentaire	-

MOYENNES SUR 20 PAR EPREUVE			
	Candidats présents aux épreuves d'admissibilité	Candidats présents aux épreuves d'admission	Admis
Français	10.16		12.23
Mathématiques	9.09		10.83
Histoire-géographie Sciences expérimentales et technologie	9.02		12.10
Epreuve orale d'entretien		11.33	13.53
Littérature de jeunesse		11.73	14.50
Education musicale		12.75	14.38
Arts visuels		11.92	13.40
Langues obligatoires		14.61	15.36
Langues facultatives		15.88	15.87
Education physique et sportive		11.41	09.01

(1) Les candidats admis à ce concours doivent justifier de l'accord d'un chef d'établissement privé sous contrat pour obtenir un contrat provisoire.

Concours externe privé session 2006

Profession	Nombre de candidats admis
ELEVE CFPP	19
ETUDIANT	1
TOTAL	20

Age des candidats	Nombre de candidats admis
22 ans	1
23 ans	1
24 ans	1
27 ans	6
28 ans	1
29 ans	2
34 ans	1
35 ans	3
37 ans	1
40 ans	1
41 ans	1
46 ans	1
TOTAL	20

Sexe	Nombre de candidats admis
Féminin	17
Masculin	3
TOTAL :	20

Données quantitatives du troisième concours (1)

Années	2003	2004	2005	2006
<i>Postes</i>	31	32	29	25
<i>Inscrits</i>	241	216	149	219
<i>Présents</i>	182	149	77	105
<i>Admissibles</i>	64	56	36	44
<i>Admis</i>	31	32	29	25
<i>LC</i>	2	7	/	2

NOTES EN 2006	
Note globale du premier admis sur liste principale	16.59 / 20
Note globale du dernier admis sur liste principale	11.16 / 20
Note globale du dernier inscrit sur liste complémentaire	-

MOYENNES SUR 20 PAR EPREUVE			
	Candidats présents aux épreuves d'admissibilité	Candidats présents aux épreuves d'admission	Admis
Français	9.13		13.04
Mathématiques	8.60		11.96
Histoire-géographie Sciences expérimentales et technologie	7.68		10.97
Epreuve orale d'entretien		12.89	15.52
Langues obligatoires		11.47	12.31
Education physique et sportive		10.41	10.77

(1) Les candidats à ce concours doivent justifier de cinq ans, au moins, d'une ou de plusieurs activités professionnelles à la date de clôture des registres d'inscription. Ces activités doivent avoir été accomplies dans le cadre d'un contrat de droit privé. Aucune condition de titre ou de diplôme et de qualité administrative particulière n'est exigée.

Troisième concours session 2006

Profession	Nombre de candidats admis
ELEV. IUFM 1 ANN	3
CADRE CONV. COL	3
SECT. TERTIAIRE	4
SANS EMPLOI	4
EMPL. JEUN MEN	1
AIDES EDUC 1 D	4
AIDES EDUC 2 D	1
FORMATEUR PRIVE	3
ASSISTANT EDUC.	1
SURV. EXTERNAT	1
TOTAL :	25

Age des candidats	Nombre de candidats admis
25 ans	1
27 ans	2
28 ans	4
29 ans	2
30 ans	6
31 ans	4
32 ans	1
33 ans	2
34 ans	1
35 ans	2
36 ans	2
40 ans	1
41 ans	1
TOTAL	25

Sexe	Nombre de candidats admis
Féminin	23
Masculin	2
TOTAL :	25

Données quantitatives des concours spéciaux de et en langues régionales

Concours	Interne basque				Externe occitan				Externe Basque			
	2003	2004	2005	2006	2003	2004	2005	2006	2003	2004	2005	2006
<i>Postes</i>	4	3	3	2	3	3	2	4	7	7	5	10
<i>Inscrits</i>	9	7	8	23	9	9	14	23	26	30	36	25
<i>Présents</i>	9	7	4	5	5	5	7	14	20	25	27	20
<i>Admissibles</i>	6	5	1	4	2	4	1	6	11	12	13	14
<i>Admis</i>	4	3	1	2	2	3	1	4	7	7	7	10
<i>LC</i>	0	0	0	0	0	0	0	0	1	2	2	2

NOTES EN 2006		interne basque	externe occitan	externe basque
Note globale du premier admis sur liste principale		12.26 / 20	13.74 / 20	14.11 / 20
Note globale du dernier admis sur liste principale		10.96 / 20	10.85 / 20	10.66 / 20
Note globale du dernier inscrit sur liste complémentaire		-	-	10.08 / 20

MOYENNES SUR 20 PAR EPREUVE									
	Candidats présents aux épreuves d'admissibilité			Candidats présents aux épreuves d'admission			Admis		
	Int. Basque	Ext. Basque	Ext. Occ.	Int. Basque	Ext. Basque	Ext. Occ.	Int. Basque	Ext. Basque	Ext. Occ.
Français	12.00	9.43	9.36	10.10	9.43	9.36			
Mathématiques	9.25	9.45	8.23	8.55	9.45	8.23			
H-G / Sciences expérimentales	8.00	7.40	6.34	6.19	7.40	6.34			
Langues régionales admissibilité	12.05	14.50	12.36	13.65	15.32	15.00			
Epreuve entretien professionnel				8.63	10.75	9.58	11.50	11.85	11.38
Littérature de jeunesse				7.50	13.63	11.00	10.50	15.17	16.00
Education musicale				15.00	12.00	11.17	15.00	12.38	11.17
Arts visuels				/	9.33	6.00	/	9.23	/
Langues				16.25	11.68	11.69	17.25	9.62	14.87
Education physique et sportive				10.41	10.56	7.56	8.50	12.54	8.44
Langues régionales admission				16.25	15.00	14.00	15.50	15.80	16.00

II. RAPPORTS DU JURY

FRANÇAIS

Cette année un sujet identique a été proposé aux différents concours de recrutement de professeur des écoles. Celui-ci portait sur l'orthographe et son enseignement, et présentait donc une unité thématique évidente entre les trois composantes de l'épreuve (synthèse, grammaire, question complémentaire). Les meilleures copies ont su tirer parti de cette cohérence interne et nourrir parfois le traitement de la question complémentaire d'éléments théoriques évoqués lors de la synthèse. Ces divers travaux qui composent l'épreuve de français *ne sont pas à envisager comme des exercices juxtaposés*, mais au contraire comme diverses appréhensions d'une même notion : discours théorique sur ce qu'est l'orthographe et la question de son enseignement pour la synthèse, analyse d'un fonctionnement orthographique précis sur deux phrases pour la grammaire (cette analyse actualisait des difficultés du système orthographique évoquées dans les documents de synthèse), analyse de séances de manuels relative à cette même notion orthographique à savoir l'approche phonème/graphème pour la question complémentaire).

Les candidats ont à repérer cette cohérence forte qui doit les aider à nourrir leur réflexion.

D'année en année, les rapports soulignent l'absolue nécessité pour un futur enseignant de maîtriser la langue écrite et de témoigner d'une relative aisance dans son maniement. Ce rapport n'échappera pas à cette litanie, d'autant que le sujet cette année invitait particulièrement à une attention à la langue écrite. On ne peut que conseiller aux candidats de s'entraîner à écrire régulièrement et à développer une vigilance orthographique élémentaire.

Il s'agit là d'un concours de recrutement professionnel, le jury attend des candidats qu'ils manifestent, pour le moins, la maîtrise des compétences qui seront par la suite travaillées avec les élèves. Certains candidats, ceux qui se sont bien préparés, dans un langage clair, précis et sans ostentation, montrent leur capacité à développer un discours organisé, structuré et sont évidemment plus convaincants.

I Synthèse :

La synthèse est une épreuve qui vise à mesurer l'aptitude du candidat à comprendre un discours et à le *confronter* à d'autres, en soulignant les points de convergences ou de divergences qu'entretiennent les textes réunis. Il ne s'agit donc pas d'une juxtaposition de propos sur des thèmes proches, mais d'une discussion, entre des textes qui font entendre des voix concordantes ou dissonantes. Une synthèse ne peut être réussie si l'on n'a pas intégré ceci. La difficulté, cette année, tenait au fait que les textes ne montraient aucune divergence et, seule, une lecture très précise permettait des rapprochements pertinents.

Les correcteurs ont noté des erreurs qu'il convient de corriger :

-des copies omettent de mentionner les références aux textes dans le devoir. Comment situer les positions des divers auteurs des textes et les analyser sans les mentionner explicitement ? Cette erreur importante montre très vite au correcteur la méconnaissance qu'a le candidat de ce concours auquel, pourtant, il se présente.

-les connecteurs logiques sont souvent mal utilisés, ce qui évidemment altère considérablement la portée argumentative de la synthèse.

-il convient de faire usage des guillemets, lorsque l'on cite un extrait du texte. Les correcteurs apprécient une honnêteté intellectuelle élémentaire de la part d'un futur enseignant !

-la reformulation des propos d'un texte est une appropriation de celui-ci, la paraphrase ou la citation abusive soulignent en revanche l'absence de distance critique et de compréhension.

-l'annonce d'un plan en introduction suppose qu'il soit suivi dans le devoir ; l'adéquation entre l'introduction et le développement n'a pas toujours été réalisée.

-il faut guider le lecteur de la copie par des paragraphes qui soulignent le changement de propos et par des transitions.

-on se dispensera d'ajouts ou de commentaires personnels qui n'ont rien à voir avec les exigences de cette épreuve (pour exemple, une copie qui qualifie l'orthographe « non de casse-tête chinois, mais de casse-tête français » disqualifie très vite la pertinence de son propos).

Néanmoins ces quelques remarques destinées à prévenir les erreurs des futurs candidats ne doivent pas faire oublier que les correcteurs ont aussi souligné que de nombreuses copies témoignaient d'une réelle préparation à cette épreuve et que l'exercice de la synthèse était assez bien maîtrisé.

II Grammaire :

L'absence de connaissances théoriques pour cette question a été rédhibitoire. On attend du candidat qu'il ait des savoirs relatifs au fonctionnement du pluri-système orthographique¹ du français puisqu'il se prépare à l'enseigner. De nombreuses copies ont montré une méconnaissance absolue dans ce domaine, allant jusqu'à la confusion entre lettre et phonème. Le parti pris descriptif sans organisation du propos souligne dans ce volet de l'épreuve l'absence de connaissance et d'analyse. On attendait pour le moins un classement et une explicitation de celui-ci. Un futur enseignant doit être à même de justifier ses choix. Le relevé (sans oubli) peut se faire utilement sous forme de tableau souvent plus lisible pour l'analyse. Le jury a particulièrement apprécié la capacité de quelques (trop rares) candidats à émettre des avis argumentés.

III Question complémentaire :

Là encore, le défaut d'analyse souligné pour les deux exercices précédents s'est souvent manifesté. Les candidats ont fréquemment effectué des commentaires descriptifs et linéaires (donc parfaitement inutiles) des trois manuels proposés, alors qu'il convenait d'adopter *une démarche d'analyse en comparant les trois documents proposés à partir de critères clairement définis*.

On pouvait ici faire utilement référence aux textes de la synthèse et voir si les documents de manuels proposés actualisaient ou non certaines suggestions des auteurs des textes, et nourrir ainsi quelques propositions pour la dernière question qui a dérouté de nombreux candidats. Evidemment les copies qui ont manifesté une aptitude au questionnement, à la problématisation eu égard aux compétences à construire ont été valorisées.

Pour conclure, il paraît nécessaire de rappeler que réussir l'épreuve de français nécessite un travail et un entraînement régulier, une acquisition de connaissances dans le champ de l'enseignement du français, mais aussi (...et peut-être d'abord) l'exercice d'une distance critique et d'une curiosité intellectuelle de bon aloi qui sont les constituants nécessaires à la pratique du métier auquel se destinent les candidats.

¹ Voir notamment les travaux de Nina Catach

IV Critères de correction :

Une remarque générale sur la nature du concours : il s'adresse, non à des spécialistes (de linguistique, de littérature, de didactique), mais à de futurs enseignants polyvalents.

NB : La qualité de l'orthographe de la correction de la langue sont appréciées sur l'ensemble de la copie. La note globale obtenue par le candidat pourra être minorée d'un nombre de points N, avec $0 < N \leq 3$.

L'application des recommandations émises par le Conseil Supérieur de la langue française ne saurait en aucun cas être tenue pour fautive (documents de référence au secrétariat français).

Note de synthèse (8 points)

1- Ce qu'on attend des candidats dans les copies :

- Une bonne maîtrise de la langue écrite, témoignant d'une aisance dans le vocabulaire et la syntaxe, d'une maîtrise de l'orthographe, de la présentation,
- La compréhension des thèmes développés dans le dossier, l'aptitude à rédiger et composer (en particulier la structuration en paragraphes),
- Une organisation cohérente et claire de la synthèse : une **introduction** présentant le thème, caractérisant les textes succinctement, exposant la problématique (une bonne introduction assurera 1,5 points au candidat) et le plan suivi ; un **développement** qui dégage les idées essentielles des textes et les organise de façon à mettre en évidence les convergences et les divergences entre les points de vue exprimés dans chaque document (avec des renvois clairs aux documents : n° du texte ou le nom de son auteur),
- Une référence explicite au texte dont on traduit la pensée. Le lecteur de la copie doit pouvoir se faire une idée du contenu du dossier sans l'avoir vu.

2- Ce qu'on pénalise :

- Les contresens, les fausses oppositions, les rapprochements forcés,
- Les lacunes importantes (sans exiger l'exhaustivité du contenu),
- La juxtaposition de remarques sur les textes sans mise en relation),
- Le montage de citations,
- L'absence de références explicites ou claires aux textes,
- Des avis personnels.

N.B. : la longueur de la note de synthèse n'est pas un critère de jugement déterminant (1/3 à 1/4 du dossier).

Définition de la problématique

Quelles relations peut-on établir entre les spécificités de l'orthographe française et son apprentissage ?

Le plan peut être indifféremment en deux ou trois parties, à condition qu'il rende compte des idées essentielles des textes.

Idées essentielles :

Ce qu'est l'orthographe

- Complexité de l'orthographe française (txt 1, 2, 3A, 3B), idée de son évolution, (txt 1 et 2)
- Particularités morphogrammiques et phonogrammiques, sources de difficultés dans l'apprentissage (txt 1, 2, 3A)
- Facilitation des compétences de lecture plus que celles d'écriture par le système orthographique (txt 1 et 2)

Actuellement

- Adaptation actuelle de l'orthographe en lien avec l'évolution des techniques de l'écrit (txt 2)
- Le rapport à la norme et son évolution (txt 2)

Conséquences didactiques

- Relation entre conception de l'orthographe et choix didactiques (txt 2)
- Evolution des méthode de l'enseignement de l'orthographe (txt 1, 2, 3B) vers une mise en évidence de la cohérence interne de celle-ci (txt 2)
- Développement d'habiletés précoces dans ce domaine (txt 1 et 3B)
- Rôle du maître (txt 2 et 3A, 3B)
- Apprentissage conjoint lecture et écriture, prenant appui sur des unités signifiantes (txt 1, 2 et 3B)
- Fonder les apprentissage orthographiques sur les relations sémantiques et grammaticales entre les mots (txt 1, 2, 3A et 3B)
- Clarté cognitive à développer, attitude réflexive (txt 3A et 3B).

Grammaire (4 points)

Ce qu'on attend :

- Des connaissances sur le fonctionnement de la langue
- L'aptitude à repérer les occurrences, les analyser et justifier leur classement (y compris par les intitulés de classement)

Ce qu'on pénalisera :

- Des erreurs ou des ignorances concernant le fonctionnement de la langue
- Des lacunes dans le repérage

1- Relevez les mots contenant le phonème [s] dans la phrase suivante tirée du texte 1 :

« Or, ce qui est simple ou accessible dans le cadre de l'acquisition ne l'est pas forcément dans l'usage de la langue et des discours ».

Classez-les en fonction de la transcription graphique du phonème (2 points).

occurrence dans la phrase	simple	discours	accessible	ce accessible forcément	acquisition
Transcription du phonème [s]	Graphème <i>s</i> à l'initiale devant une voyelle	Graphème <i>s</i> à l'intérieur du mot devant une consonne	Graphème <i>ss</i> entre deux voyelles	La lettre <i>c</i> devant <i>e</i>	Graphème <i>t</i> suivie d'un <i>i</i>

Indicateurs de réussite :

- L'analyse porte bien sur le phonème et non sur la lettre,
- La correspondance phonème / graphème est faite.

Indicateur d'excellence :

- Le choix du graphème est commenté et expliqué.

2- Dans la comptine de Patasson (Document A) relevez, dans la dernière phrase, les mots contenant la lettre *s*. Distinguez les diverses fonctions qu'elle remplit (2 points).

Valeur grammaticale ou morphogramme		Valeur phonique ou phonogramme		Particularités
Marque de la 2 ^{ème} personne du singulier du verbe pourras	Marque du pluriel des noms, adjectifs et déterminants tes sous	soupirer souffler sous seront	Dissous (digramme pour obtenir le son [s] dans une position intervocalique)	Dissous Au singulier, le féminin est <i>dissoute</i> et le masculin <i>dissous</i> . Le <i>s</i> n'est pas ici une marque du pluriel. tes : dans ce cas la lettre <i>s</i> suivant la lettre <i>e</i> engendre le phonème [e]

Indicateurs de réussite :

- Une distinction est faite entre la valeur phonique et la valeur morphogramme du *s*.

Indicateurs d'excellence :

- Les cas particuliers sont repérés.

Question complémentaire (8 points)

Dans cette question, on attend du candidat qu'il ait réfléchi aux problèmes spécifiques que pose aux enfants l'apprentissage de notions et d'éléments de méthode propres à cette discipline ou à ce domaine.

Ce qu'on attend :

- L'aptitude à analyser une démarche pédagogique (en repérer les phases, les références théoriques ou les principes sous-jacents, apprécier la part de l'activité des élèves...) et à porter un avis critique,
- Quelques connaissances sur la didactique de la discipline (connaissance des I.O. se rapportant à l'apprentissage de la lecture, quelques éléments de réflexion concernant les apprentissages visés) pour déterminer les objectifs d'apprentissage,
- L'aptitude à imaginer des activités concernant l'apprentissage des caractéristiques d'un type de document : son intérêt, le moment et les conditions d'utilisation.

Tout cela sans perdre de vue que le candidat n'a pas encore reçu de formation professionnelle.

Ce qu'on pénalisera :

- Une reprise en paraphrase du contenu de la séquence proposée par l'extrait de manuel,
- L'absence de point de vue critique sur cette séquence,
- La proposition d'activités sans rapport avec le domaine concerné.

Comparaison de manuels de CP. Les documents – supports sont les documents A, B, C et D.

1- Quelle est la compétence visée par les documents A, B et C ? (1 point)

Il s'agit de la connaissance phonologie et graphique du code alphabétique. Identifier une des composantes sonores du langage (une unité distinctive de l'oral) – ici le phonème [s] – et le (ou les) graphèmes(s) qui lui correspond(ent).

2- Dans les documents A – B – C, quelles différences remarquez-vous dans l'approche du phonème [s] ? y a-t-il une approche qui vous paraît plus pertinente que les autres ? si oui, laquelle et pourquoi ? si non, pourquoi ? (4 points)

Document A et document B		Document C
Seul le phonème [s] est abordé		Approche par contraste, par opposition : [s] et [z] dans la même leçon.
Document A La lettre <i>s</i> – qui parfois peut être doublée – est ici massivement présentée comme transcrivant le phonème [s]. Une rubrique <i>Attention</i> introduit d'autres graphèmes qui ne sont pas présentés à égalité.	Document B Un tableau en milieu de page présente à égalité (peut-être par ordre de fréquence ?) les différents graphèmes transcrivant le phonème [s].	Différents graphèmes sont présentés pour l'un et l'autre phonème. La graphie –tion où on entend un [s] n'est pas présentée.

Plusieurs réponses sont possibles à la deuxième partie de la question et c'est le questionnement qui importe. Il s'agit de voir l'intérêt de chaque choix. Présenter l'opposition de deux phonèmes proches sans asseoir l'un et l'autre dans un premier temps est-il judicieux ?

Écarter la syllabe *-tion* est-ce pertinent ou non dans un premier temps ?

Présenter avec insistance la lettre *s* comme transcription du phonème [s] et éliminer les mots comportant d'autres graphèmes n'est-il pas sans risque ?

Indicateurs de réussite :

- Repérage du choix dans l'introduction du phonème (par opposition ou seul)
- Repérage des différents graphèmes proposés

Indicateurs d'excellence :

- Les différents choix opérés par les manuels sont repérés
- Ces choix sont commentés, questionnés et problématisés en fonction de la conception théorique sous jacente, des conséquences sur les élèves.

3- Quelle exploitation proposeriez-vous du document D ? (3 points)

Plusieurs réponses sont possibles. La plus pertinente consiste à travailler « la construction des compétences morphogrammiques » (textes 1 et 3B) et donc à proposer une exploitation visant :

- A remarquer par des jeux oraux et graphiques (à préciser, à décrire brièvement) le rôle grammatical de la lettre *s*
- A produire par imitation des énoncés oraux et écrits avec singulier et pluriel
- Eventuellement à travailler la mémorisation / la fixation orthographique.

Indicateurs de réussite :

- L'exploitation proposée est structurée et explicite les compétences à acquérir
- La proposition porte sur les compétences morphogrammiques.

Indicateur d'excellence :

- Le lien est fait avec les textes 1 et 3B.

Béatrice LAVILLE
Coordonnatrice académique – UFR de Lettres
Maître de conférences
Université de Bordeaux 3

MATHÉMATIQUES

Le sujet comporte trois exercices, chacun sur 4 points, qui sont accessibles à un élève de fin de collège. Rappelons que l'exercice du métier de professeur des écoles implique la polyvalence. Ces exercices doivent donc permettre au jury de juger des compétences en mathématiques, de la capacité du candidat à utiliser diverses représentations ainsi qu'à maîtriser les relations dans le plan ou dans l'espace.

Les deux premiers exercices comportent également chacun une question complémentaire, sur 4 points chacune ($3 \times 4 + 2 \times 4 = 20$).

Les correcteurs ont jugé la nouvelle forme du sujet intéressante, notamment le lien pertinent entre les exercices et les questions complémentaires.

Premier exercice (4 points)

Cet exercice proposait des calculs dans le triangle rectangle (théorème de Pythagore), puis une utilisation de l'identité remarquable $a^2 - b^2 = (a - b)(a + b)$.

Ce premier exercice a été jugé comme intéressant par les correcteurs. La question 3) b. jugée plus délicate par certains. Dans l'ensemble ce premier exercice a été bien réussi, avec quelques erreurs classiques du type $\sqrt{a^2 + b^2} = a + b$

Question complémentaire (4 points)

La question complémentaire proposait deux petits problèmes « pour chercher » centrés sur le développement des capacités à chercher, à produire une solution originale, à mettre en œuvre un raisonnement. Pour résoudre ces problèmes, les élèves ne connaissent pas encore de solution experte.

Cette question ne précise pas à quel niveau de classe ce problème s'adresse. Seule l'annexe 4 permet de faire le lien avec le cycle 3 (qui concerne 3 années). Les correcteurs ont donc été attentifs aux candidats qui ont su prendre en compte les tranches d'âges possibles (CE2, CM1, CM2) non fixées dans la question. En 3) toute difficulté pertinente envisagée, liée à une aide valide, était acceptée. Dans la 2^{ème} situation B), comme souvent, le terme problème est employé pour désigner à la fois l'énoncé et sa mise en scène en classe. Cette deuxième situation a été globalement moins bien réussie.

Second exercice (4 points)

Cet exercice proposait une construction géométrique simple à la règle graduée et au compas : triangle équilatéral, droite parallèle, parallélogramme. Puis un raisonnement permettait de démontrer l'existence d'un losange. Enfin des calculs conduisaient les candidats à utiliser le théorème de Thalès.

En ce qui concerne les démonstrations, les candidats doivent veiller à un enchaînement logique, ils doivent éviter la juxtaposition de plusieurs ébauches de démonstrations, enfin une bonne maîtrise du vocabulaire propre aux mathématiques est attendue. Plus généralement, la copie doit être présentée avec soin (rigueur dans la tenue, l'écriture et l'orthographe). Souvent les réponses laissent penser que le candidat n'a pas pris le temps nécessaire à la lecture et à l'analyse des consignes de travail.

La question 2.b. plus difficile, a été peu sélective (car peu traitée par les candidats). Les conditions d'application du théorème de Thalès, notamment les relations de parallélisme qui en permettent l'emploi, sont en général mal énoncées par le candidat.

Question complémentaire (4 points)

La question complémentaire proposait deux exercices extraits de l'évaluation nationale 6^{ème} de 2004. Il était demandé au candidat de lister les connaissances évaluées, de décrire les procédures qu'un élève de fin cycle 3 peut mettre en œuvre et de les analyser (erreurs, réussite). Faut-il comprendre *compétences* évaluées en place de *connaissances* évaluées ?

Les correcteurs ont apprécié les candidats qui, avec une prudence justifiée, ont émis des hypothèses sur l'origine des erreurs observées dans les travaux d'élèves.

A l'occasion de cette question complémentaire, il faut rappeler au candidat la nécessité de :

- rédiger des réponses concises et efficaces ;
- s'attacher à une bonne compréhension de la consigne donnée aux élèves avant de se lancer dans l'analyse des travaux réalisés par ces mêmes élèves ;
- procéder à une réelle analyse des travaux d'élèves et pas à de simples constats ;

Sans doute aurait-il été intéressant de faire préalablement ces deux exercices aux candidats.

Troisième exercice (4 points)

Cet exercice proposait aux candidats de montrer leurs connaissances en ce qui concerne la proportionnalité.

En général, il a été réalisé maladroitement par les candidats.

La question 2) proposait de montrer que $T = 1,8t + 32$ et beaucoup de candidats se sont contentés de vérifier cette égalité.

LA CORRECTION

Globalement les correcteurs ont trouvé que la partie mathématique était très abordable, elle est d'ailleurs prépondérante (12 points sur 20). Ils ont jugé le niveau moyen des candidats un peu faible, tout particulièrement en géométrie. Ils ont noté que les démonstrations étaient écrites dans un français très approximatif (phrases incohérentes et grammaire fragile). La partie didactique révèle des candidats qui utilisent un vocabulaire sans le maîtriser.

Il apparaît de plus, dans les questions de l'exercice 2, que bien des candidats ont du mal à reconnaître un losange... Sans doute est-il difficile pour un non enseignant d'avoir un point de vue aussi professionnel que celui attendu.

Fayçal MAAREF
Coordonnateur académique
Maître de conférences
Université de Bordeaux 1

Isabelle TAUDIN
IEN de la circonscription de Blaye

HISTOIRE-GÉOGRAPHIE

Concours externe public

Les modalités de l'épreuve d'Histoire-Géographie ont changé en 2006. Il s'agit désormais d'un écrit de trois heures composé de deux parties. Dans une première (qui est aussi la composante mineure de l'épreuve de sciences expérimentales et technologie) les candidats avaient à répondre à deux questions (6 points):

- L 'Humanisme et la Renaissance ; une nouvelle vision de l'homme et du monde
(Histoire)

- Comment expliquer les inégalités du peuplement mondial ? (Géographie)

Dans la seconde (8 points), à partir d'un dossier de 6 documents de géographie sur les **Paysages ruraux en France métropolitaine : territoires aménagés, territoires à ménager**, il s'agissait de « *présenter les enjeux scientifiques du sujet en analysant les documents qui l'accompagnent et de proposer quelques pistes d'utilisation de tout ou partie du dossier dans une classe de cycle 3, en mettant en évidence les objectifs transversaux (maîtrise de la langue française, éducation civique) et les liens possibles avec d'autres disciplines enseignées à l'école primaire* ».

1597 candidats ont traité l'Histoire-Géographie en tant qu'épreuve majeure, 1189 en tant que mineure . Pour une moyenne générale de la 3^e épreuve de 8,04, la différence entre la dominante Histoire-Géographie et la dominante Sciences-Technologie est minime (respectivement 8,07 et 8,00). Dans le détail des épreuves, la majeure HG a donné la moyenne de 6,27 /14 (contre 6,21 pour les Sciences et Technologie) pour la majeure et de 1,80 /6 pour la mineure (contre 1,79 pour Sciences et Technologie).

Quelques raisons expliquent que la moyenne de la troisième épreuve soit sensiblement plus faible que les deux autres épreuves écrites à l'admissibilité. Trop de candidats, considérant à tort que l'Histoire et la Géographie ne nécessitent pas de préparation spécifique, se sont révélés n'avoir ni les notions de base ni la maîtrise des méthodes scientifiques propres à ces deux disciplines, pourtant soulignées par les I.O. ; cette légèreté (pour ne pas parler de dédain) a valu à de bons candidats, à en juger par la qualité de leurs copies en français et en mathématiques, de ne pas être admissibles en raison d'une note éliminatoire à la troisième épreuve. Non, le suivi de l'actualité ou de plus ou moins bons souvenirs du secondaire ne peuvent tenir lieu de préparation à l'épreuve d'Histoire-Géographie !

Une bonne préparation commence par intégrer les exigences de l'épreuve, telles qu'elles sont définies dans les textes officiels (B.O. + note de cadrage). Or, peut-être en raison de la nouveauté de l'épreuve, une forte proportion de candidats, faute de les connaître, n'a pas pris conscience de ce qui est attendu ou n'a pas attaché assez d'importance à la manière dont les réponses doivent être organisées. Il convient pourtant de s'en imprégner .

Les notes qui suivent ne sont pas un corrigé-type, mais pour les deux parties de l'épreuve un canevas des principaux éléments attendus au regard des programmes et des I.O. ainsi que les défauts apparus lors de la dernière session.

I. Première partie :

Rappelons que la première partie est « destinée à évaluer les connaissances du candidat dans les domaines de l'H-G » (arrêté du 10 mai 2005).

Sur la première question, il n'était pas attendu des candidats un exposé sur la Renaissance ou sur l'époque moderne, mais qu'ils se focalisent sur l'Humanisme de la Renaissance et sur la nouvelle vision de l'homme qu'il apporte, par rapport à celle d'un Moyen Age finissant marqué par le poids de la scolastique et de la religion. Il fallait donc présenter l'Humanisme (le définir), le situer dans ce temps de la Renaissance (précaution non superflue si l'on en juge par de trop fréquentes carences chronologiques), citer des humanistes de cette époque (Rabelais, Erasme, Th. More, ...), expliquer les conditions de sa naissance et de sa diffusion (volonté de se sortir du carcan de la scolastique, redécouverte des Anciens, foyers européens, imprimerie, voyages), et montrer que cela contribue à élargir la connaissance du monde concurremment avec les Grandes découvertes (Copernic, autonomisation progressive de la science). On pouvait aussi évoquer les débuts de la Réforme, qui est liée à un examen critique de la Bible. Sur un sujet aussi vaste, il n'était pas attendu de réponses exhaustives sur chacun des points devant être abordé, mais que le candidat cite au moins deux cas ou exemples précis.

Le principal des défauts constatés sur cette partie est une méconnaissance récurrente de la chronologie avec des confusions entre la Renaissance et les Lumières ou, pire, des candidats qui n'ayant pas saisi ce qu'est la Renaissance ont traité de l'humanisme en général jusqu'à nos jours (d'où une bien saugrenue « Chapelle sixteen » rencontrée dans une copie). Souvent, les correcteurs n'ont pas été en mesure d'« évaluer les connaissances du candidat », faute d'exemples précis ou corrects dans les copies (Rousseau, Voltaire ou Picasso ne sont pas des humanistes de la Renaissance !)

La réponse à la question de géographie devait partir du constat de l'inégale répartition de la population de la terre, en citant les principaux foyers de peuplement, les principaux ordres de grandeur (données chiffrées) et les grands vides. Puis, dans un second temps il convenait d'établir les principaux paramètres explicatifs, en mettant en avant le rôle des processus cumulatifs (histoire + civilisation, histoire + facteurs naturels), mais en évitant le déterminisme comme causalité unique. Il était attendu au moins deux exemples de zones fortement peuplées et deux exemples de zones faiblement peuplées clairement explicitées.

Si les facteurs naturels ont été en général correctement repérés dans les copies, en revanche les zones de peuplement ont été peu ou mal traitées. Les ordres de grandeurs n'apparaissent pas. Le déterminisme a encore d'irréductibles adeptes. Des confusions entre population et peuplement, répartition et démographie, densité et croissance, zone de peuplement et pays, montrent que le vocabulaire de base est mal maîtrisé par nombre de candidats.

II Deuxième partie :

Le questionnement lié au sujet reprend sans surprise l'organisation de cette partie en deux sous parties, scientifique puis didactique.

a. Partie scientifique

Il n'est pas inutile de rappeler comment doivent être traités les enjeux scientifiques « *le candidat est invité à construire une réponse organisée en s'appuyant sur les documents. Il fera ainsi la preuve de ces compétences à analyser des documents de nature diverse, à les critiquer et à en faire une synthèse relative au sujet posé* » (note du 16 mai 2005). Comme chacun le sait, la construction de la réflexion passe par une introduction problématisée puis par un développement argumenté.

Il convient donc de commencer par la problématique et une présentation succincte des documents (types, échelle) en les regroupant en fonction de la problématique et non de manière linéaire. Eventuellement cette présentation peut être complétée par une critique positive des documents (compléments par rapport à la problématique). Cette introduction se termine normalement par l'annonce du plan du développement.

Le dossier soumis aux candidats a pour problématique les mutations des paysages ruraux en France (et non pas de l'agriculture). La dynamique générale est présentée à l'échelle historique par le document 4 (un article de revue spécialisé) et, à l'échelle nationale, par la carte 1 (extraite d'un manuel du secondaire). Les autres documents permettent de décliner ou de préciser des aspects de cette problématique générale. La dynamique démographique entre zones rurales et zones périurbaines est le thème du tableau statistique 3bis (extrait de données INSEE). Le passage des paysages ruraux traditionnels (openfield/bocage) à des paysages plus modernes marqués par les I.A.A. et le tourisme vert est évoqué par les 4 images (photos, documents 2, 5 et 6 dont 3 aériennes à prise oblique, extraites de manuels du secondaire ou d'un manuel de CE2 pour le document 6). Les mutations de l'agriculture sont traitées par les deux textes, deux articles spécialisés extraits de revues, le premier abordant rapidement les risques pour l'environnement.

On note que à l'exception du document 6, le dossier ne s'appuie pas sur les manuels du primaire. Il n'y a pas d'image pour illustrer la périurbanisation ou la déprise (la photographie d'un village abandonné aurait fait l'affaire). Si le sujet invite à parler de l'Aménagement du Territoire, notamment des aménagements ruraux, le dossier est dépourvu d'exemples (opérations) : par exemple, une image du canal de la Compagnie d'aménagement du Bas-Rhône Languedoc aurait été bienvenue. Idem pour le thème de la préservation de l'espace rural ou de son « ménagement » : il manque un document sur les enjeux environnementaux de l'agriculture productiviste (pollution, jachère, exploitation « bio »), une image d'un parc naturel ou une carte des zones sensibles, voire une image sur un équipement public tenu à bout de bras (un bureau des postes ouvert).

Si la problématique et la présentation des documents sont correctement menées, le plan vient de lui-même (2 ou 3 parties). On pouvait par exemple voir :

- 1) l'impact sur les paysages ruraux de l'intégration de l'agriculture à une économie de marché,
- 2) Les conséquences d'une évolution démographique inégale,
- 3) Les enjeux des activités de loisir.

Le développement argumenté doit 1) être construit, 2) s'appuyer sur les documents et 3) faire preuve de la maîtrise des notions.

◆ Les documents doivent être utilisés, c'est-à-dire que l'on doit en tirer les notions de base qu'il faut ensuite expliciter. Quand cela s'impose il convient de les critiquer : par exemple, le document 4 n'est pas clair et le 5 peu lisible (Agen n'apparaît pas, des flèches et une légende auraient pu désigner les bâtiments).

◆ Les notions de base devant apparaître sont : rural (\neq agricole), périurbanisation ou rurbanisation, exode rural ou déprise rurale, aménagement du territoire (aménagements ruraux), paysage (rural), développement durable. D'autres notions peuvent venir en complément (modernisation de l'agriculture, openfield-bocage, parcs naturels).

Dans cette partie, les principaux défauts observés sont d'abord la paraphrase : il ne suffit pas de recopier les documents pour répondre au sujet. Trop souvent les notions de base sont mal assimilées (confusions paysage / espace, espace rural/espace agricole) ou remplacées par des lieux communs du plus mauvais effet. La problématique n'a pas été suffisamment bien cernée.

b. Partie « didactique »

Le deuxième partie du sujet reprend à la lettre les textes officiels « *le candidat est invité (...) à proposer quelques pistes d'utilisation de tout ou partie de ce dossier dans une classe de cycle 3, au regard des objectifs et du programme d'HG de ce niveau (définition des objectifs, travail réalisable en classe, résultats attendus). Le candidat précise les liens possibles avec les autres disciplines enseignées à l'école primaire et met en évidence les objectifs transversaux, relevant de la maîtrise de la langue française ou de l'éducation civique que le sujet permet de poursuivre* » (BO du 10 mai 2005). La note de cadrage précise : « *le candidat présentera les objectifs d'un temps d'enseignement. Il choisit dans le dossier le ou les documents les plus pertinents au regard des objectifs. Il proposera une situation d'apprentissage. Il ne s'agit pas de rédiger par le menu la préparation d'un temps d'enseignement, mais de présenter sous une forme schématique, quelques pistes de travail* ».

Il fallait donc savoir (et citer) à quelle partie du programme du cycle 3 se rattache le sujet. Dans ce cas « *Espaces français, Paysages ruraux et industriels appréhendés à travers quelques problèmes actuels* » et quels sont les objectifs et compétences visés, en l'occurrence :

- ◆ *Analyser un paysage* (décrire c'est le cycle 2)
- ◆ *Construire un croquis*
- ◆ *Lecture- compréhension de cartes*
- ◆ *Mise en relation : lecture de carte / analyse de paysage*

Le choix des documents doit répondre à une problématique de séance ou de séquence, qu'il ne faut pas oublier de formuler : trop de copies l'ont négligée. Le nombre de document doit être limité et leur nature variée (texte, image, tableau stat...). Leur choix doit être adapté au niveau de la classe (préciser à quel niveau du cycle 3 on s'adresse par rapport aux objectifs). On peut envisager d'utiliser d'autres documents que ceux du dossier (presse locale, dossiers thématiques, cartes...). Quels que soient les documents, les objectifs notionnels (le vocabulaire spécifique de la leçon) et méthodologiques doivent leur être liés et conçus dans des situations de travail.

La maîtrise de la langue (lire, parler, écrire) doit apparaître parmi les disciplines liées pour chaque document sollicité. Selon l'esprit des programmes de 2002 l'Histoire et la Géographie sont au service de l'apprentissage de la langue française à l'oral, par la lecture, et par l'écriture. Ainsi, il convient de prévoir un usage rigoureux et argumenté de la description, de l'analyse ou de la synthèse, à l'aide d'un vocabulaire spécifique et distinct du vocabulaire courant (« dire et lire »). Il faut aussi prévoir un classement des informations, ou que chaque séquence se termine par une écriture collective et de plus en plus individualisée d'une courte synthèse (« écrire »). Les autres disciplines sollicitées devaient être justifiées, par exemple l'Education civique pour le développement durable (souvent envisagée), les mathématiques pour un tableau statistique, les sciences ou les arts visuels pour la réalisation d'un graphique.

Dans cette partie, il est apparu que pour une majorité de candidats la connaissance des programmes est superficielle ; les objectifs sont le plus souvent absents, mal définis ou peu adaptés au programme. Les candidats ont également eu des difficultés à élaborer une problématique (distincte de la partie scientifique). Quant aux documents choisis, faute de problématique, leur analyse fut bien souvent linéaire et leur exploitation, en terme d'objectifs, s'est fréquemment révélée décevante. Enfin, les efforts faits pour relier les autres disciplines sont trop vagues en terme de maîtrise de la langue.

Conclusion

Pour bien se préparer à l'épreuve d'Histoire-Géographie, il faut donc maîtriser les connaissances, les méthodes et les notions propres à ces deux disciplines prévues dans les programmes mais aussi connaître les textes officiels, textes de cadrage de l'épreuve, I.O. et documents d'accompagnement, un ensemble que l'on trouve dans les nouveaux manuels de préparation au concours. Même pour un(e) non spécialiste, l'entreprise est à la portée d'une bonne préparation, à condition de fournir un travail régulier tout au long de l'année. On trouvera également dans ces documents des indications sur la gestion du temps de l'épreuve que trop de candidats ne sont pas arrivés à maîtriser. Cela devra aussi permettre d'améliorer la présentation des copies, ainsi que l'orthographe et la syntaxe, souvent trop moyennes pour un concours de ce type : bien des accords et des conjugaisons sont approximatifs et des phrases déstructurées (type nomenclature ou liste de courses).

Frédéric BOUTOULLE
Coordonnateur académique
Maître de conférences d'Histoire
Université de Bordeaux 3

SCIENCES EXPÉRIMENTALES ET TECHNOLOGIE

Ce rapport a été rédigé à partir des informations fournies par l'ensemble des collègues correcteurs et des coordonnateurs de l'épreuve de Sciences et Technologie du concours de Professeur des Ecoles.

1 Impression générale :

Dans l'ensemble de très bonnes copies ont été rédigées apportant des réponses précises aux questions posées et montrant une bonne connaissance des sujets, de bonnes capacités de synthèse (interprétation du tableau et de l'expérience) et une bonne culture générale.

De nombreuses copies sont néanmoins très moyennes, les problèmes rencontrés par les candidats étant assez récurrents.

2 Carences :

2.1. Partie connaissances

1^o partie

De manière générale : définition et maîtrise précise des termes scientifiques souvent très approximative ;

- Imprécision et/ou confusion dans les explications à donner au terme de fusion (nucléaire / fusion changement état) ;
- Pas d'interprétation microscopique de la dissolution ;
- Confusion nutriments / aliments (rôle des nutriments sans prendre en compte rôle constructeur) ;
- Confusion respiration / ventilation et énergie ;
- Confusion sur la notion de graine et sur son rôle (imprécisions), ex : dissémination.

Difficulté d'interprétation :

- du document d'expérience : palier de température ;
- des explications et de l'interprétation à apporter sur les éclipses.

2^o partie

Synthèse des documents : elle a souvent été traitée en paraphrasant les documents ou en les décrivant (origine par exemple), trop peu souvent en rapport avec la question posée.

Beaucoup de candidats ont proposé, pour les activités proposées en classe dans les questions suivantes, d'utiliser ces documents sans modification avec les élèves (or certains sont inadaptés).

De nombreuses connaissances « basiques » et d'importantes lacunes en éducation à la santé et, d'une manière plus spécifique, en nutrition humaine conduit à de grosses lacunes générales et à l'expression d'idées préconçues sur l'alimentation.

2.2. Partie didactique

Cette partie a posé beaucoup de problèmes aux candidats qui ont eux du mal à dégager les problématiques, les notions associées, les objectifs en adéquation avec le niveau d'enseignement, etc...

Globalement, les problématiques n'ont pas été définies de manière suffisamment précise, ce qui par la suite amènera à quelques problèmes de définitions d'objectifs clairs et réalistes.

Les « démarches » proposées sont trop souvent insuffisamment structurées.

Beaucoup de difficultés sont rencontrées pour :

- identifier clairement les notions à aborder en liaison avec la problématique générale et les objectifs associés (notions, démarches) ;
- mettre en adéquation le niveau des activités, les notions, les documents et le niveau des élèves.

L'ensemble manque souvent de cohérence et n'est pas suffisamment ancré dans les programmes. Une bonne connaissance des programmes et, principalement, de leurs objectifs d'apprentissage (cognitifs et méthodologiques) est donc absolument indispensable à la bonne réussite de cette épreuve.

2.3. Orthographe / syntaxe

Les retours sont partagés mettant en évidence l'hétérogénéité des copies de ce point de vue, certaines sont d'un très bon niveau, d'autres mettent en évidence de grosses lacunes en orthographe et en grammaire.

3/ Observations générales (rédigé essentiellement à partir d'informations des coordonnateurs et de quelques retours des correcteurs).

Benoît SAUTOUR
Coordonnateur académique
Maître de conférences
Laboratoire océanographique biologique
UFR sciences biologiques

ÉPREUVE ORALE D'ENTRETIEN

L'épreuve orale d'entretien professionnel se compose de deux parties :

- une première partie J'entretien professionnel portant sur un document proposé par le jury ;
- une seconde partie sur les épreuves optionnelles suivantes : littérature de jeunesse ou musique ou arts plastiques.

Le tableau ci-dessous donne la moyenne obtenue à chacune de ces épreuves selon la catégorie de concours.

	Externe public	Externe basque	Externe occitan	3 ^{ème} concours	Externe privé	2 nd interne basque
Entretien professionnel	12,43	10,75	9,58	12,89	11,33	8,63
Littérature de jeunesse	12,46	13,63	11,0	-	11,73	7,50
Musique	13,15	12,00	11,17	-	12,75	15,00
Arts plastiques	12,10	9,33	6,00	-	11,92	-
Moyenne de l'épreuve	12,50	11,20	9,49	12,89	11,73	9,94

1^{ère} PARTIE : ENTRETIEN PROFESSIONNEL

La première partie de l'épreuve, relative à l'entretien professionnel, et les sujets sont communs à tous les concours (externes publics, second concours interne public, concours externe privé, 3^{ème} concours).

1. Repères statistiques :

	Concours Externe Public + Langues régionales	Concours Externe privé	3ème concours
Nombre d'inscrits	907	31	44
Nombre de présents	905	30	44
Moyenne	12,34	11,33	12,89
Ecart-type	4,27	5,2	3,96
Nombre de notes ≤ 5	47	5	0
Nombre de notes ≥ 15	297	8	14

2. Nature de l'épreuve :

Tous les sujets proposés aux candidats avaient été élaborés par des inspecteurs et des conseillers pédagogiques.

La forme de l'épreuve implique, de la part des candidats, des compétences affirmées : connaissance approfondie du système éducatif et des programmes à tous les niveaux de l'école primaire, culture générale concernant l'évolution du système éducatif et des grands problèmes auxquels il est confronté, connaissance des systèmes éducatifs européens...

Certains candidats ont des difficultés pour construire l'exposé : manque de connaissances et de distanciation par rapport au texte, absence de problématique, insuffisances relatives à la méthodologie (absence de plan et argumentation peu ou pas structurée...), manque d'articulation entre théorie et pratique...

3. Remarques du Jury :

Une forte hétérogénéité des candidats est notée (certains obtiennent une note de 20 quand d'autres auraient été éliminés sur le seul fondement de cette première partie - $n \leq 5$). Certains candidats éprouvent des difficultés à définir une problématique et à structurer leur exposé. Le niveau de préparation s'avère ainsi très inégal pouvant aller jusqu'à la méconnaissance du type d'épreuve (entretien professionnel). Certains d'entre eux rencontrent de vraies difficultés dans la dimension relationnelle et communicationnelle ce qui augure mal de la profession qu'ils ambitionnent. Enfin, les examinateurs ont déploré une sorte de « formatage » inhérent au type de préparation suivie : leur présentation est souvent caricaturale et les candidats produisent des réponses stéréotypées.

Méthodologie :

- Généralement défailante à l'instar de la distanciation par rapport au texte : quelques réussites cependant.
- Trop souvent stéréotypée : on note plus de difficulté dans l'analyse, la mise en perspective.
- Des candidats ont des difficultés à produire des exposés construits : souvent de la paraphrase ; des commentaires de textes ont été effectués.
- L'inégale maîtrise de la méthodologie pénalise la moitié des candidats environ : définition de la problématique, analyse, synthèse mériteraient une attention particulière et un renforcement de la préparation au concours.

Distanciation :

- La moitié des candidats environ montre cette capacité à ouvrir des perspectives liées à des compétences maîtrisées et éventuellement à une expérience réfléchie.

Les critères d'évaluation les mieux réussis sont ceux relatifs à l'expression et à la communication. Ils sont également fort peu discriminants.

Les items sur la mise en perspective des pratiques et des outils pédagogiques et sur la connaissance des finalités de l'école, la mise en perspective historique et l'ouverture sur l'international sont les moins réussis.

Il apparaît également des difficultés chez les candidats à cerner les enjeux des textes proposés.

Les défauts essentiels des candidats :

Un exposé trop étroitement lié au document

Le défaut majeur des candidats lors de l'exposé tient à la difficulté à dégager des perspectives de réflexion à partir du document. S'ils parviennent généralement à en extraire les idées principales, les candidats ont plus de difficulté à les mettre en relation à des questions essentielles touchant à l'éducation et à l'enseignement.

La consigne « vous dégagerez les idées essentielles » est davantage perçue par le candidat dans une perspective synthétique que comme une situation destinée à mettre en valeur l'ensemble des capacités du candidat. Dès lors, l'exposé reste trop étroitement lié aux seuls éléments contenus dans le document. Ce défaut est évidemment renforcé lorsque le document proposé offre une thématique très précise.

Une absence de prise de position

Certains candidats cherchent à éviter toute prise de position personnelle, n'introduisant aucun élément contradictoire aux idées émises dans le document. Pour certains, c'est manifestement, par défaut d'une maîtrise suffisante du sujet. Mais, pour d'autres, qui s'avèreront capables pendant l'entretien d'argumenter des positions, cette réserve est sans doute due, lors de l'exposé, à une représentation de cette première partie de l'épreuve trop strictement axée sur la synthèse.

Un recours à la pratique trop descriptif

La question de la mise en perspective avec les pratiques se présente évidemment de manière différente en fonction du parcours des candidats. Cependant les candidats sont de plus en plus nombreux à avoir une expérience, qu'elle se limite à un stage de sensibilisation ou qu'elle constitue un véritable parcours (aide-éducateurs, auxiliaires d'éducation, auxiliaires de vie scolaire, etc). Cet appui sur l'expérience reste trop souvent descriptif et manque de recul analytique.

Lors de l'entretien, les défauts sont plus partagés

Pour certains c'est l'absence de connaissances relatives au fonctionnement de l'école, pour d'autres c'est l'absence de connaissances relatives aux approches pédagogiques. Mais, de façon générale, les commissions pénalisent fortement les candidats qui font preuve d'une méconnaissance totale du fonctionnement de l'école primaire.

Les principaux défauts expliquant la note éliminatoire sont :

- Une difficulté à dégager les idées essentielles du document,
- Une méconnaissance des programmes, des instructions officielles,
- Une absence de réflexion pédagogique (et/ou personnelle),
- Une maîtrise totalement défailante des connaissances liées aux problématiques de l'Ecole : fonctionnement de l'école, approches pédagogiques, obligations et droits du PE,
- Une analyse très approximative du fonctionnement de l'Ecole,
- Une incapacité à faire état d'une réflexion construite et argumentée se caractérisant parfois par un blocage total du candidat dès que la commission introduit un élément contradictoire,
- Des réponses de l'ordre des généralités,
- D'énormes difficultés à communiquer,
- Une maîtrise très insuffisante de l'exposé.

En plus de ces difficultés, les membres du jury signalent, chez certains candidats, une absence évidente de préparation à cette épreuve et vont même jusqu'à évoquer une candidature « prématurée ».

Les atouts des candidats réussissant le mieux :

La capacité à échanger avec la commission

La capacité à entrer en dans un véritable échange argumentaire avec la commission est un atout apprécié. Elle permet d'évaluer si la réflexion du candidat est construite et argumentée mais aussi capable d'évoluer, de prendre en compte un élément nouveau, de percevoir ses limites ou ses contradictions.

Une connaissance de l'école articulée avec une réflexion sur ses finalités

Plutôt qu'une simple vérification sur le système éducatif, les commissions cherchent à percevoir si le candidat est capable de faire fonctionner ces connaissances dans une véritable compréhension du rôle de l'école. Ce n'est donc pas en soi, la connaissance précise de tel ou tel dispositif qui est attendu mais la capacité du candidat à le situer dans les missions de l'école.

Une bonne capacité d'expression et de communication

Les candidats capables d'une expression claire et aisée dans une langue correcte voire soutenue est un atout certain même s'il ne pourra suppléer des carences dans la réflexion ou dans la connaissance du système éducatif.

CONCLUSION – CONSEILS AUX FUTURS CANDIDATS

Les conditions de l'entretien, son interactivité, la souplesse comportementale et cognitive qu'il exige, valorisent les candidats qui ont vécu et assimilé les démarches d'apprentissage et qui ont développé une vision globale et intégré les nouvelles formes d'accès à la connaissance de notre société.

Le dossier ne constitue qu'un prétexte à l'émergence des qualités professionnelles attendues. Les candidats doivent se préparer à appréhender une grande diversité de pistes de questionnement (c'est une façon de se projeter dans l'entretien).

Attentes du jury :

- Faire preuve d'une capacité à développer les compétences définies par la nature de l'épreuve.
- S'adapter aux sollicitations des membres du jury, argumenter les positions de façon constructive mais aussi savoir s'en détacher, faire preuve d'esprit critique et de réactivité.
- Se référer à des notions théoriques et illustrer par des exemples concrets.
- S'interroger sur les missions de l'école, élargir la culture professionnelle, ne pas se cantonner à l'observation.
- Maîtriser la dimension émotionnelle liée aux enjeux de l'épreuve.

Le jury a été sensible aux candidats qui ont su instaurer un climat de communication, qui ont fait preuve de fermeté à un moment de leur phase d'argumentation mais aussi "d'esprit de doute", se situant ainsi dans un futur processus formatif.

Maryse GAIMARD
Responsable académique
Maître de conférences de démographie/sociologie
Université Victor Segalen Bordeaux 2

LITTÉRATURE DE JEUNESSE

L'option littérature de jeunesse fait cette année son entrée parmi les options du concours. Elle a lieu lors de l'épreuve orale d'admission et fait suite à l'entretien pré- professionnel.

I Déroulement et contenu de l'épreuve :

L'épreuve orale (entretien suivi de l'option) dure 25 mn ; elle est assurée dans sa globalité par un même jury.

Elle se déroule en 2 temps et comprend :

- un exposé d'une durée totale de 10 mn dont une partie de lecture à haute voix (3 à 5 mn) du texte choisi par le candidat ;
- un entretien de 15 mn avec le jury.

1/ Prestation des candidat(e)s

L'ensemble des commissions s'accorde à relever les points positifs suivants :

- une bonne gestion du temps de l'exposé,
- une bonne connaissance des textes officiels,
- des capacités à s'exprimer aisément à l'oral.

Toutefois, certains manques apparaissent :

- concernant le choix des ouvrages : on retrouve les mêmes œuvres avec, trop souvent, les mêmes extraits et les mêmes analyses – vous trouverez ci-dessous la liste des ouvrages présentés en Gironde ;
- la présentation de l'ouvrage est souvent standard, formatée ; certains candidats n'hésitent pas à reprendre in extenso la présentation issue du document d'accompagnement de la liste ministérielle ;
- la capacité à faire preuve d'une réflexion personnelle est généralement insuffisante
- les connaissances didactiques sont parfois lacunaires, l'analyse littéraire est souvent très superficielle ;
- la connaissance de la littérature de jeunesse est un peu limitée.

2/ Conseils de préparation

Il ne s'agit pas de se présenter « par défaut » à l'option « Littérature de jeunesse » qui, au même titre que la Musique et les Arts visuels nécessite des connaissances précises.

Outre les manques inventoriés ci-dessus il serait bon :

- de présenter un ouvrage qui sorte des grands thèmes de prédilection actuels : la guerre, le racisme, la violence. Penser à élargir son choix aux œuvres du patrimoine très peu utilisées ou à des genres littéraires peu présentés : la poésie par exemple ;
- de prendre en compte les illustrations dans la construction du sens du récit ;
- de réfléchir à des propositions pédagogiques plus personnalisées et surtout en lien réel avec l'œuvre présentée ;
- de justifier du niveau de classe auquel s'adresse l'œuvre présentée en s'appuyant sur ses caractéristiques textuelles (lexique, syntaxe, thématique, discours...) et non sur des activités conçues pour tel ou tel niveau ;

Enfin il serait bon de s'entraîner à lire le texte de façon expressive comme si vous vous adressiez à une vraie classe.

II Références de quelques ouvrages présentés à titre d'exemple dans un centre :

TITRES	AUTEURS	GENRE
Journal d'un chat assassin (16 fois)	Anne Fine Véronique Deiss	Roman illustré
L'œil du loup (8 fois)	Daniel Pennac	Roman
L'enfant océan (6 fois)	J. C. Mourlevat	roman
Otto biographie d'un ours en peluche (6 fois)	Tomi Ungerer	album
Une histoire à 4 voix (6 fois)	Anthony Browne	Romans et récits illustrés
Deux graines de cacao (5 fois)	E. Brisou-Pellen Nicolas Wintz	roman
Zappe la guerre (5 fois)	Pef	album
Verte (4 fois)	Marie Desplechin	roman
Trèfle d'or (3 fois)	J. F. Chabas François Place	roman
Le loup rouge (3 fois)	F.K. Wechter	album
Comment Wang fô fut sauvé (3 fois)	Marguerite Yourcenar ill. G. Lemoine (ds l'édition originale)	Conte illustré
Le petit prince (3 fois)	A. de Saint Exupéry	
La reine des fourmis a disparu (3 fois)	Frédéric Bernard (ill. François Roca)	album
Ami, ami.... (3 fois)	Rascal Girel	album
Léon (3 fois)	Léon Walter Tillage	Roman
Histoire d'une mouette et du chat qui lui apprit à voler (3fois)	Luis Sepulveda	roman
L'ogresse en pleurs (3 fois)	V. Dayre	Album
Les derniers géants (3 fois)	François Place	album
Les trois cochons (2fois)	David Wiesner	album
Demain les fleurs (2 fois)	Thierry Lenain Anne Brouillard	album
La grève de la vie (2 fois)	Amélie Couture	roman
Alice au pays des merveilles (2 fois)	Lewis Caroll	roman
La sorcière et le commissaire (2 fois)	Pierre Gripari	conte
A la vie, à la.... (2 fois)	Marie Sabine Roger	roman
Yakouba (2 fois)	Thierry Dedieu	album
Ma vallée (2 fois)	Claude Ponti	album
Mamie ouate en Papouasie (2 fois)	Joel Jouanneau	théâtre

Le loup est revenu (2 fois)	Geoffroy de Pennart	album
Le petit navigateur illustré	Elzbieta	album
Les contes de la rue de Broca : le petit cochon futé	P. Gripari	conte
Le merveilleux voyage de Nils Holgersson	Lagerlöf, Sehma	roman
La rédaction	Skärmeta	Album pour grands
Un tueur à ma porte	Irina Drozd	Roman
Histoires comme ça	Rudyard Kipling	
Le petit homme de fromage (Poule Maboule)	Jon Scieszka (ill. Laure Smith)	Recueil, contes
Charlie et la chocolaterie	Roald Dahl	
Le fil à retordre	Bourgeyx	nouvelles
Son parfum d'avalanche	Dominique Paquet	théâtre
L'auberge de nulle part	Roberto Innocenti	album
Contes de la forêt vierge	Horacio Quiroga (ill. Loustal)	
Le collectionneur d'instant	Quint Buchholz	album
Ippon	J.H. Oppel	Roman policier
Lettres des Isles Girafines	Albert Leman	album
Il faudra....	Thierry Lenain Olivier Tallec	album
Le petit violon	J. Cl. Grumberg	Théâtre
Barbe bleue		conte
Un tueur à ma porte	Irina Drozd	Roman policier
Moun	Rascal	Récit illustré
La petite sirène	Andersen	conte
Pinocchio	Collodi	roman
La grande tambouille des fées	Rodrigue M. (ill. Hausmann)	Album BD
Le géant de Zéralda	Tomi Ungerer	album
Drôle de samedi soir	Claude Klotz	Roman illustré

Le magicien de couleurs	Lobel Arnold	album
La petite souris, la fraise bien mûre et l'ours affamé	Audrey et Don Wood	album
Le livre disparu	Colin Thompson	album
Œuvres pour enfants : chantefleurs, chantefables, le parterre d'Hyacinthe....	Robert Desnos J. C Silbermann	poésie
Les joues roses	Malika Ferdjoukh	Roman
Le diable et son valet	Anthony Horowitz	roman
Les doigts rouges	Marc Villard	Roman policier
Petit prince Pouf	Agnès Desarthe (ill. Claude Ponti)	album
Kamo et Moi	Daniel Pennac	roman
Benji	Grudo Van Genechten	album
La diablesse et son enfant	Marie Ndiaye (ill. Nadja)	Roman
L'horloger de l'aube	Yves Heurte	conte
Pierrot ou les secrets de la nuit	Michel Tournier (ill. Danièle Bour)	album
Longue vie aux dodos	Dick King-Smith	roman
La rencontre : l'histoire véridique de Ben Mac Donald	Allan W. Eckert	roman
Un bon petit diable	Sophie de Ségur	roman
La petite fille aux allumettes	Andersen	
Georges Lebac	Claude Ponti	Album
Fifi Brindacier	A. Lindgren	Roman ou récit illustré
L'homme qui plantait des arbres	J. Giono	Roman
Une navette bien spatiale	M. Norris	Roman
La longue marche des dindes	K. Karr	Roman
Le monde d'en haut	X.L. Petit	Roman
La belle et la bête	Jeanne Marie Leprince de Beaumont	Conte
Le journal de grosse patate	D. Richard	Théâtre
Verger d'enfance	M. Butor	Poésie
Remue ménage chez Mme X	?	Album

L'atelier des papillons	Belli	Album
Chez elle ou chez elle	B. Poncelet	Album
L'arbre sans fin	C. Ponti	album
L'abominable histoire de la poule	Christian Oster	Roman illustré
John Chatterton détective	Y. Pommaux	album
Le petit Nicolas	Sempe Goscinny	
Il faut tuer Samy	Ahmed Madani	Théâtre
Chère Théo	M. Vantal	Roman
James et la grosse pêche	Roald Dahl	roman
C'est corbeau	Dubost	
Dada	apollinaire	Recueil album
Visions d'un jardin ordinaire	Lucien et josiane Suel	
Un chat dans l'oeil	S. Gondolfi	roman
Le hollandais sans peine	Murail	roman
La cigale et la fourmi	La Fontaine	
Rafara	Anne-Catherine de Boel	album
Le loup, mon œil !	Susan Meddaugh	album
Grand père	Gilles Rapaport	Album
Marcel le champion	Anthony Browne	album
Un train pour chez nous	Azouz Begag	roman
Le secret de grand père	Morpurgo Michaël	roman
La photo qui sauve	Janine Teisson	roman
Histoires pressées	B. Friot	nouvelles
L'amoureux	Rebecca Dautremer	album
Oedipe Schlac Schlac	S. Dieuaide	roman
Le long voyage du pingouin vers la jungle	J. Gabriel Nordmann (ill. C. Ponti)	théâtre
Drôle de samedi soir	Claude Klotz	roman

Petit lapin rouge	Rascal / C. K. Dubois	album
Une incroyable histoire	W. Irish	roman
Inspecteur Toutou	P. Gripari	théâtre
Le petit violon	J. C. Grumberg	
Magasin zin zin	Frédéric Clément	Album
Rouge braise	R. Causse	roman
Le manège de Petit Pierre	Michel Piquemal	Récit illustré
Viva la liberté	Didier Daeninckx (ill. PEF)	Roman album

Joëlle LAURIAC
Conseillère Pédagogique en Gironde
Coordonnatrice Académique Option Littérature de jeunesse

MUSIQUE

Bien que l'épreuve de musique du concours 2006 se présentât sous une forme nouvelle, la majeure partie des candidats ont témoigné d'une bonne réussite : tous concours confondus, la moyenne des notes attribuées se situe aux alentours de 13/20.

Toutefois, il n'est pas inutile de formuler quelques recommandations, susceptibles de guider la préparation des futurs candidats ; en effet, les jurys ont constaté une grande hétérogénéité entre les diverses prestations.

Le moment *d'expression musicale* est censé permettre au candidat de démontrer sa musicalité authentique : tout instrumentiste pouvant apporter son instrument gagnera à s'y illustrer au lieu de se sentir obligé de se limiter à une prestation vocale ; la voix chantée sera de toutes façons testée lors de l'entretien. Si l'instrument nécessite un montage, il est bon d'y procéder avant la première partie de l'épreuve.

Les candidats ayant choisi de chanter seront toujours bien avisés de se présenter avec un accompagnement enregistré, sous réserve qu'il ne contienne pas le guidon mélodique : le *a capella* est un genre dans lequel il est délicat de briller.

Les connaissances relatives aux pièces interprétées ne doivent pas donner l'impression d'avoir été emmagasinées à la hâte : elles doivent s'inscrire dans une vision culturelle et une perspective pédagogique élargies.

Les critères d'appréciation sont évidemment conformes à l'arrêté du concours, auquel il sera toujours bon de se reporter.

L'entretien permet d'apprécier le degré d'ouverture culturelle du candidat, en particulier lors de l'écoute du document sonore que le jury choisit en complémentarité avec l'expression musicale. Se préparer en écoutant avec attention des musiques d'horizons divers pour lesquelles on se sera forgé des grilles élémentaires d'analyse auditive adaptées est donc conseillé.

Au-delà, l'exploitation pédagogique suppose évidemment à la fois une bonne connaissance des programmes en vigueur et une juste appréciation des possibilités des élèves, selon leur cycle. L'on sera attentif en particulier à inscrire les prolongements proposés dans le cadre des objectifs fondamentaux du système éducatif.

Enfin, l'on aura réfléchi à la problématique sous-tendue par l'un des critères d'appréciation : « capacité à prévoir l'utilisation des ressources offertes par les institutions et l'environnement artistique et culturel » : l'action de l'école s'inscrit toujours dans un contexte local où, s'appuyant en particulier sur les orientations législatives en matière de décentralisation, les sollicitations peuvent présenter des aspects fort variés.

Philippe BAZIN
Coordonnateur académique de l'option Musique
Inspecteur d'Académie - Inspecteur Pédagogique Régional
Education musicale et Chant choral

ARTS VISUELS

Pour cette session 2006, la nature de l'épreuve a changé ; elle est définie par l'arrêté du 10 mai 2005. L'épreuve orale d'entretien se déroule en deux parties et c'est la seconde partie de cette épreuve qui constitue l'option Arts visuels. Elle consiste en un exposé de 10 minutes, prenant appui sur un support de petit format, qui ne donne pas lieu à notation, apporté par le candidat. L'exposé est suivi d'un entretien de 15 minutes avec le jury.

L'épreuve fait l'objet d'une notation unique sur 20. Chaque partie entre pour moitié dans la notation. L'épreuve est dotée d'un coefficient 4.

Les commissions d'interrogation sont constituées de trois personnes : un inspecteur de l'éducation nationale, un conseiller pédagogique d'arts plastiques et un professeur certifié ou agrégé d'arts plastiques, enseignant en collège.

L'exposé :

Contrairement aux années précédentes, il n'y a pas de temps de préparation pour cette partie de l'épreuve. En effet, le support de l'exposé peut être une réalisation personnelle du candidat, exécutée en dehors du contexte de l'épreuve, ou un document visuel de son choix, dans le champ plastique ou les champs photographiques et cinématographiques.

L'exposé doit permettre au candidat de faire apparaître ses centres d'intérêts et ses connaissances d'ordre artistique et culturel ainsi que son aptitude à les relier à l'enseignement primaire.

Il est donc important d'accorder une grande attention à l'intérêt du support choisi et à son interprétation comme élément d'une intervention pédagogique.

L'entretien :

Pour l'entretien, les documents visuels dont disposait le jury étaient des photocopies en couleur, de reproductions d'œuvres s'inscrivant dans la liste nationale de référence figurant dans les documents d'application des programmes de l'école primaire.

L'entretien permet d'approfondir les points développés par le candidat et, à travers le document visuel proposé, d'élargir à un champ différent de celui qui a été choisi pour l'exposé. Il permet d'apprécier la connaissance et la culture du candidat dans les champs abordés et sa capacité à faire le lien entre ces champs mais également de faire apprécier sa culture artistique générale en référence aux programmes de l'école primaire et la connaissance des ressources offertes par les institutions et l'environnement artistique et culturel.

Remarques

Par manque d'habitude et de formation, un certain nombre de candidats ont montré des lacunes,

Dans l'exposé :

- Il y a un écart important entre la présentation d'un travail personnel et une image choisie et présentée dans le livre, lui-même, quelque fois.
- L'analyse d'une reproduction est souvent une description succincte qui ne laisse pas apparaître le repérage d'éléments plastiques porteurs de signification, ni la mise en évidence d'une problématique.
- Dans les productions personnelles, l'utilisation de l'outil informatique n'est pas toujours justifiée ou adaptée à la présentation de la démarche du candidat et ne s'inscrit que dans une vague relation avec les nouvelles technologies.
- Les références culturelles en relation avec le support sont souvent très limitées à un seul artiste voire une seule œuvre et sont souvent réduites à la biographie de l'artiste.

- L'argumentaire sur le document présenté dans l'exposé ne s'inscrit pas dans une perspective didactique qui implique aussi le candidat dans ses choix personnels en lien avec les arts visuels enseignables à l'école.
- La démarche de création est très peu envisagée dans la transposition didactique, les propositions ou les dispositifs pédagogiques sont faibles, la pratique est souvent absente au profit d'activités axées sur l'observation et la discussion autour de l'image.
- On note trop souvent un manque d'objectifs d'apprentissage : on fait pour faire, sans s'attacher au sens.

Au cours de l'entretien :

- L'analyse du document proposé par le jury s'est avérée souvent peu approfondie et très formelle. Les candidats ont des difficultés à s'engager dans une lecture personnelle du document proposé et à envisager les grandes lignes d'un dispositif didactique en proposant une ouverture à un autre champ des arts visuels.
- On peut regretter un déficit de maîtrise du vocabulaire spécifique.
- On constate un écart très important pour certains candidats entre les deux parties orales de cette épreuve : l'exposé a souvent été préparé et mémorisé sans implication ou réflexion personnelle, manque qui se révèle dans la seconde partie de l'épreuve.

La connaissance des programmes de l'école primaire en ce qui concerne les arts visuels est assez bonne pour l'ensemble des candidats, mais beaucoup ignorent les ressources offertes par l'environnement culturel et les institutions. Certains n'ont jamais entendu parler du FRAC, des musées de leur département et de leurs services pédagogiques.

Contrairement aux années précédentes, on constate en 2006 une chute importante des effectifs de l'option arts visuels, beaucoup de candidats s'étant orientés vers l'option littérature de jeunesse.

Les candidats qui ont présenté l'option ne se sont pas montrés moins impliqués que les années précédentes et les réponses sont souvent moins stéréotypées au niveau des références. La moyenne de l'épreuve est de 12,10.

Il s'avère que cette année, les prestations ont laissé apparaître une préparation soit insuffisante, soit plus livresque, la plupart du temps, s'appuyant sur la documentation produite par Internet.

Il est indispensable que les candidats qui s'investissent dans la préparation de cette épreuve fassent état de connaissances et de réflexion dans le domaine qu'ils choisissent pour l'exposé. Ils doivent donner l'image de futurs enseignants intéressés par la discipline, curieux, et capables de réinvestir leurs connaissances dans des situations éducatives.

Geneviève POLI,
 Coordonnatrice académique de l'option Arts visuels
 Inspectrice d'académie -Inspectrice pédagogique régionale d'Arts plastiques.

ANGLAIS

CONCOURS EXTERNE, SPECIAUX ET 3^{ème} CONCOURS

I Descriptif de l'épreuve :

L'épreuve orale d'admission (sans programme) s'appuie sur un texte d'une vingtaine de lignes. L'épreuve se déroule en trois temps. Elle débute par la présentation orale en anglais des grandes lignes d'un texte d'une vingtaine de lignes, d'une durée de cinq minutes. Le candidat doit ensuite lire à haute voix quelques lignes du texte choisies par le jury. Cette lecture est suivie d'un entretien en anglais avec le jury, qui permet au candidat de faire la preuve de sa compétence d'interaction orale. L'ensemble de l'épreuve se situe au niveau B2 du Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues (CECRL), correspondant à un utilisateur dit « indépendant », ce qui renvoie globalement à un niveau convenable de classe de Terminale.

Au niveau B2, le CECRL décrit l'utilisateur indépendant comme étant capable de « comprendre le contenu essentiel de sujets concrets ou abstraits dans un texte complexe, y compris une discussion technique dans sa spécialité. (II) peut communiquer avec un degré de spontanéité et d'aisance tel qu'une conversation avec un locuteur natif ne comporte de tension ni pour l'un ni pour l'autre. (II) peut s'exprimer de façon claire et détaillée sur une grande gamme de sujets, émettre un avis sur un sujet d'actualité et exposer les avantages et les inconvénients de différentes possibilités. » (CECRL, page 25)

Préparation : 30 mn

Epreuve : 20 mn (incluant les 5 mn de la présentation orale)

Coefficient : 1 (la note 0 est éliminatoire)

II Déroulement de l'épreuve :

Après la vérification de son identité, le candidat est conduit par un surveillant à la salle de préparation où le document support de l'épreuve lui est remis. Au bout de trente minutes, il est accompagné dans la salle où l'attend le jury.

III Compétences attendues du jury :

L'épreuve doit permettre de vérifier chez le candidat :

1. l'aptitude à comprendre un texte et à en dégager les grandes lignes ;
2. l'aptitude à communiquer avec un degré de spontanéité et d'aisance suffisant ;
3. l'aptitude à s'exprimer de façon claire et détaillée sur une gamme de sujets variés et à développer une argumentation sans chercher ses mots de manière évidente.

Le texte support de l'épreuve – document authentique – n'a pas de connotation trop littéraire. Il ne fait pas appel non plus à des notions techniques. Ce peut être un article de presse

abordant une question d'actualité, de société, etc. L'entretien s'appuie globalement sur le thème traité par le texte mais peut aussi s'en écarter (porter sur la vie de la classe, amener le candidat à faire part de son expérience personnelle, etc). L'évaluation prend particulièrement en compte la fluidité de l'expression et la qualité, notamment phonologique de la langue (B.O.n° 21 du 26 mai 2005).

IV Commentaires de la session 2006 et conseils aux futurs candidats :

Le jury souligne l'extrême hétérogénéité des performances réalisées par les candidats. Les écarts de notes (de 03 à 20 tous départements confondus) révèlent cette grande disparité qui concerne tout particulièrement les compétences linguistiques (lexique, grammaire, phonologie). Celles-ci restent pour les examinateurs un critère d'évaluation important. Les connaissances générales, inégales elles aussi, ont été valorisées lorsque le candidat faisait preuve de compétences culturelles en liaison avec les sujets abordés.

Si bon nombre de candidats possèdent un niveau de langue satisfaisant, voire même très bon, encore beaucoup trop d'entre eux offrent un modèle de langue parlée jugé insuffisant : pauvreté du lexique, incorrections graves et récurrentes (temps usuels - présent, prétérit - syntaxe de l'adjectif, modaux, accords singulier-pluriel ou sujet-verbe, etc.), carences en phonologie (articulation syllabique calquée sur le français, absence de ligne mélodique et de rythme).

Le jury n'attend pas des candidats qu'ils s'expriment dans une langue parlée parfaitement authentique mais il est vigilant quant à la qualité du modèle de langue que proposeront à leurs jeunes élèves les futurs enseignants.

- *Présentation orale*

La plupart des candidats n'ont pas eu de graves difficultés de compréhension et ont assez bien dégagé les idées essentielles du texte. Ils se sont efforcés de parler en continu pendant cinq minutes.

Cependant, il est primordial que les candidats s'entraînent davantage à cette prise de parole de façon à mieux organiser leur exposé et s'appuyer sur leurs notes sans en faire une lecture littérale. Rappelons également que la communication passe aussi par le regard et la force de conviction.

- *Lecture*

Elle reflète la compréhension du passage lu. Une lecture expressive prend en compte non seulement une prononciation correcte mais aussi l'accentuation et l'intonation. Le candidat doit s'y être entraîné pendant sa préparation (ex. : lecture des chiffres et des dates, régulation du débit).

- *Entretien*

De très grands écarts de réussite dans les prestations des candidats ont été relevés dans cette phase d'expression en interaction avec le jury. Bon nombre de candidats ont su utiliser cette situation de communication pour mettre en valeur leur aptitude à échanger et leur aisance à réagir et ce, à des niveaux linguistiques variés.

La préparation à l'épreuve se révèle ici primordiale. On attend de ceux qui seront demain face à un public scolaire une attitude positive et volontaire : être avenant, réactif, regarder ses interlocuteurs en exprimant ses idées, savoir rebondir sur les pistes et les aides proposées par le jury... Le candidat peut se reprendre, s'auto corriger, recourir à la périphrase s'il bloque sur un mot ou le rechercher dans le texte. Le recours au français est à bannir : le candidat devrait avoir acquis les connaissances de base en langue de la communication pour, par exemple, savoir demander au jury de répéter ou de reformuler, dire qu'il n'a pas compris ou qu'il n'est pas d'accord. Il convient d'éviter les interférences avec le français, du type « alors », « mais »,

« enfin » ... en recourant à l'usage des *link words* et *gap-fillers*. Une maîtrise raisonnable du vocabulaire de l'école est attendue à ce stade (différence *pupil/people, teacher/professor, learn/teach, class/classroom...*)

- *Qualité de la langue*

Si de plus en plus de candidats s'expriment dans un anglais fluide, il a encore été noté de très grosses carences lexicales, grammaticales et surtout phonologiques (être sensibilisé à l'importance de la prononciation dans la réception du message. Ex.: *I sink/I think*). Les candidats doivent être soucieux de la qualité phonologique de leur anglais parlé : *pratiquer la langue* et *écouter de l'anglais* pour s'entraîner (TV, DVD, espaces langues, contacts avec les assistants ou les locuteurs natifs, séjour en pays anglophone ...).

Il est conseillé de lire des journaux, des revues ou des romans pour enrichir ses connaissances lexicales et culturelles.

Une maîtrise trop insuffisante de la compétence grammaticale rend la communication difficile, voire impossible. Il est donc recommandé de se présenter au concours en ayant (re)travaillé les bases.

De manière générale, les candidats sont donc fortement encouragés s'exposer à la langue authentique et à sa pratique régulière pour augmenter leur chances de passer avec succès cette épreuve.

Josette CHARENTON
IA-IPR d'Anglais

ESPAGNOL

ÉPREUVE DE LANGUE OBLIGATOIRE DE LANGUE VIVANTE ÉTRANGÈRE

I La première partie de l'épreuve :

Les candidats se prêtent volontiers à l'exercice de présentation du document, qu'ils réussissent globalement bien. On a noté, cependant, une tendance à un suremploi de structures et expressions toutes faites qu'ils plaquent sur leur production. Il serait préférable qu'ils utilisent, dès ce moment, une langue plus spontanée.

Le jury rappelle que la présentation du document ne dure que 5mn, or il semble que les candidats consacrent la quasi-totalité de leur temps de préparation à rédiger intégralement cette partie. De ce fait, ils ont du mal à s'en détacher lors de l'épreuve et en font la lecture. Par ailleurs, ceci se fait au détriment de la deuxième partie.

Il serait souhaitable que ces 30mn de préparation soient utilisées pour s'imprégner le plus possible du document, mieux en maîtriser le contenu afin d'être plus aptes à passer au second temps de l'épreuve : l'entretien.

En effet, de nombreux candidats sont déroutés par le questionnement des examinateurs car, s'attardant trop longtemps sur la rédaction de la première partie, ils se privent de l'appui du texte auquel ils pourraient se référer tant sur le plan des idées que sur le plan linguistique lors de l'échange avec les examinateurs.

C'est pourquoi il leur est conseillé de :

- se contenter de prendre quelques notes concernant la présentation.
- ne pas hésiter à surligner, souligner, encadrer... des mots ou parties de texte faisant sens, pour mieux se l'approprier (structure du document, idées, articulations, langue).

II L'entretien :

Lors de cette partie de l'épreuve, le jury attend des candidats qu'ils répondent à leur questionnement en justifiant leurs affirmations, en développant leur argumentation et en explicitant certains passages du texte. C'est-à-dire qu'ils apportent une production personnelle de sens, alors que les 5mn de présentation ne devrait concerner que l'énonciation du sens contenu dans le document lui-même. Cette démarche leur évitera de se répéter d'une partie à l'autre et leur donnera plus d'assurance face à l'interrogation des examinateurs.

Suite à ce travail d'appropriation du contenu du document, ils seront également plus à même de proposer une lecture expressive. La prononciation et l'accentuation ne doivent pas, non plus, être négligés. La lecture faisant partie intégrante de l'épreuve, il est conseillé aux candidats de s'entraîner à cet exercice.

Il a été constaté une grande hétérogénéité quant à la qualité et au niveau de langue des candidats. Peut-être est-ce dû au fait que, pour la première fois, l'épreuve de langue était obligatoire pour ce concours. Le niveau requis correspondant aux compétences attendues des élèves à la fin des études du second degré, le jury conseille aux candidats de se reporter aux exigences de ce niveau là.

Il rappelle aussi que ce sont les mêmes attentes qui président à l'épreuve facultative.

Anne-Marie WOMMELSDORF
IA-IPR d'Espagnol

ALLEMAND

63 candidats inscrits
61 candidats présents

	Mardi 27	Mercredi 28	Jeudi 29	Vendredi 30	Lundi 3
Candidats	22	12	27	1	1
Moyenne Jury 1 (obligatoire)	13,73	13	17,78	16	7
Moyenne Jury 1 (facultatif)			15,46		
Moyenne Jury 2 (obligatoire)	15,50	14,67	16,33		
Moyenne Jury 2 (facultatif)			15,09		
Moyenne (obligatoire)	14,57	13,83	17,20	16	7
Moyenne (facultatif)			15,29		
Moyenne générale oral obligatoire	15,13				
Moyenne générale oral facultatif	15,29				
Moyenne générale obligatoire + facultatif	15,21				

1. 1^{ère} partie de l'épreuve :

Compétences testées : compréhension de l'écrit, expression orale en continu (présentation orale des grandes lignes du texte).

Le niveau des candidats est bon, voire très bon et leur permet de dégager de façon claire et détaillée les grandes lignes du texte proposé. Une douzaine de candidats seulement n'ont pas obtenu la moyenne en raison d'une compréhension trop partielle du document et / ou d'une expression déficiente. 32 candidats ont obtenu des notes supérieures ou égales à 16, ce qui traduit un niveau de référence B2 solide. Certains candidats, ayant séjourné en Allemagne ou dans un pays germanophone s'expriment avec aisance et fluidité et recourent spontanément à de nombreuses expressions idiomatiques. La note 20 a été attribuée sans hésitation à des candidats qui se situaient au niveau C1 ou même C2.

Les supports concernaient des sujets d'actualité (délinquance, éducation ...). Ils permettaient aux candidats d'exposer les avantages et les inconvénients de diverses façons et de donner leur avis, surtout lorsqu'il s'agissait de leur futur métier.

2. S^{nde} partie :

Compétences testées : phonologique, prosodique et mélodique (lecture).

La langue parlée par les candidats est intelligible et la prosodie est le plus souvent respectée. Une candidate était germanophone et avait vécu en Allemagne jusqu'à ses études universitaires ; elle avait fréquenté le lycée franco-allemand et avait passé le baccalauréat et l'Abitur. Plusieurs autres avaient fait des séjours de moyenne ou longue durée en Allemagne ou en Autriche pour y effectuer des stages ou des études universitaires.

3. 3^{ème} partie :

Compétence testée : expression orale en interaction (explicitation et justification, élargissement du thème).

Au cours de l'entretien, les examinateurs demandent des précisions sur des points importants du texte ou font préciser des éléments qui n'auraient pas été évoqués ou encore de justifier ce qui a été retenu comme essentiel lors de la présentation du document. Nombreux sont les candidats qui répondent spontanément aux sollicitations du jury, mobilisant à la fois les moyens linguistiques nécessaires à leur expression et les aptitudes pour s'adapter à l'échange (pertinence du propos, cohérence des idées, justification, contradiction ...), faisant ainsi montre d'une bonne maîtrise linguistique.

Quelques candidats ont de réelles difficultés à s'exprimer en réponse à une sollicitation. Si certaines fautes peuvent être mises sur le compte de la fébrilité inhérente à un examen oral (« das » Text, « das » Artikel ...), certaines expressions ne sont pas du tout maîtrisées : « Der Text handelt um .../Es handelt über ...etc.). Quelques lacunes également chez certains candidats lorsqu'il s'agit de structurer l'exposé ou de nuancer le propos ou de réagir à des sollicitations.

Ceux-ci ont pour la plupart sans doute délaissé la préparation linguistique au profit de la préparation d'une autre épreuve du concours.

Conclusion :

La moyenne générale est de 15,22, ce qui est très satisfaisant et de très bonne augure puisque l'entretien a révélé que bon nombre de candidats souhaitent enseigner l'allemand dans leur future classe et sont motivés pour se former.

On ne peut que se réjouir de l'enthousiasme dont ont fait preuve certains à l'idée d'enseigner une langue vivante étrangère en école primaire et de l'intégrer dans les diverses activités de classe.

Lüttger HERZIG
IA-IPR d'Allemand

PORTUGAIS

Huit candidates se sont présentées à cette épreuve et ont obtenu des notes entre 10 et 20/20. Dans l'ensemble, toutes les candidates ont fait preuve d'une bonne compréhension du texte proposé. En revanche, les niveaux d'expression orale étaient très hétérogènes : certaines parlaient couramment le portugais, d'autres, au contraire, avaient d'évidentes difficultés à trouver le matériel linguistique qui leur était nécessaire pour exprimer leur pensée ou s'exprimaient en ayant recours à l'espagnol.

Le degré de difficulté du texte de l'épreuve correspond au niveau B2 du Cadre Européen Commun de Référence pour les langues, ce qui équivaut au niveau de compétence attendu à la fin des études du second degré. Les textes des sujets proposés étaient extraits du journal portugais *Público*.

« L'épreuve de langue (facultative ou obligatoire) ne repose pas sur un programme précis et évalue chez le candidat les aptitudes suivantes :

- l'aptitude à comprendre un texte et en dégager les grandes lignes;
- l'aptitude à communiquer avec un degré de spontanéité et d'aisance suffisant;
- l'aptitude à s'exprimer de façon claire et détaillée sur une gamme de sujets variés et à développer une argumentation sans chercher ses mots de manière évidente."

Durée et déroulement de l'épreuve

coefficient : 1.

Le candidat dispose de 30 minutes de préparation pour lire et prendre des notes sur le texte qui lui a été remis par le jury.

L'épreuve orale dure 20 minutes. Après avoir présenté durant 5 minutes le contenu du texte, le candidat lit un passage de quelques lignes du texte délimité par le jury. Dans un second temps, un entretien en langue étrangère s'engage avec le jury à propos du texte.

Pour assurer l'équité de l'évaluation, le jury a veillé à poser les mêmes questions et à désigner le même passage pour chacune des candidates.

Les futurs candidats peuvent consulter le descriptif de l'épreuve à l'adresse électronique suivante <http://www.education.gouv.fr/siac/siac1/epreuve/lve.htm>

Nous rappelons aux candidats que le niveau exigé pour le concours des professeurs des écoles est le niveau B2 du Cadre Européen Commun de Référence pour les langues. Il correspond aux compétences censées être acquises par un élève de LV1 ou LV2 à la fin des études secondaires. Cependant, un entraînement régulier en portugais s'avère nécessaire afin de maintenir ce niveau de compétence, quelle que soit l'activité langagière.

Martine FRAGOAS et Delfina GUICHARD
professeures agrégées de Portugais
Réjane CUREAU - IA-IPR

OCCITAN ÉPREUVE OBLIGATOIRE

Au terme de la réglementation en vigueur, les candidats doivent subir deux épreuves, une épreuve écrite, une épreuve orale.

L'épreuve écrite est un « *commentaire guidé en langue régionale d'un texte en langue régionale et une traduction en français d'un passage de ce texte* ».

Les années précédentes, les textes retenus étaient en languedocien ou en gascon. Assurément il ne saurait y avoir d'exclusive linguistique : l'occitan est un et le seul critère retenu dans le choix du texte par le jury est son intérêt littéraire ou culturel. Dans tous les cas, tout trait dialectal trop marqué est absent : le texte est compréhensible par tout locuteur occitan cultivé (ce qui est le cas, bien entendu, des candidats à ce concours de haut niveau). Rappelons que, comme pour le CAPES d'occitan-langue d'oc dont le jury a adopté les usages, le candidat rédige dans une variante d'occitan librement choisie, pourvu qu'elle soit cohérente dans sa graphie, sa syntaxe et son lexique.

Cette année, le jury a proposé aux candidats l'extrait d'une nouvelle de Florian Vernet, « *Marina* », tiré de *Vidas e Engranatges*. Il s'agit d'une anecdote toute simple mais très évocatrice. Dans une cité de banlieue, le soir, une petite fille, Marina, est sortie sans prévenir personne et son frère de treize ans, Boris, s'inquiète, il va à sa recherche et la découvre jouant avec sa poupée et une seringue... Pris de panique, il gronde sa sœur qui se met à pleurer. La langue du texte, actuelle, d'une grande souplesse permet de suivre la peur qui croît dans l'esprit du garçon. D'un autre côté, l'ambiance de cette cité sordide et le danger qu'y font régner les caïds contraste avec les sentiments d'amour et d'attention profonde qui relie ce jeune garçon à sa sœur... A travers un balayage assez souple, le questionnement permettait de suivre les mouvements du texte en s'attachant à ces éléments narratifs identifiants. Les quatorze copies rendues ont été évaluées entre 4 et 18. Deux bonnes copies, maîtrisant parfaitement le code graphique de l'occitan et montrant tout à la fois une bonne intelligence de la langue et du texte permirent de voir ce que pouvait donner une préparation correcte à cette épreuve. Plusieurs devoirs avaient bien compris le texte mais pouvaient avoir des difficultés à en rendre compte. Les copies qui ont été notées très en dessous de la moyenne le furent à cause d'une langue très insuffisante qui entraînait une pauvreté du commentaire. Une copie, encore, mêlait le castillan au languedocien.

La seconde, à l'oral, est « *un entretien en langue régionale avec le jury à partir d'un document sonore ou écrit authentique en langue régionale relatif à la culture ou à la langue concernée* ». Le jury avait choisi des textes parus dans l'hebdomadaire *La Setmana* qui traitaient de la question de la culture occitane au sens large. Les candidats ont réalisé un très bon travail en proposant tout à la fois une vision personnelle et argumentée de la question. Le jury n'attend pas, assurément, de la part du candidat, une analyse des textes du point de vue littéraire non plus qu'une culture approfondie de la question posée, mais plutôt une lecture personnelle, argumentée, du contenu de l'article qui, en exposant la problématique permet un réel entretien avec le jury. Cette épreuve n'est pas une épreuve de culture générale : les candidats sont évalués sur leur esprit d'analyse, de synthèse, mais également au cours de la discussion sur leur réflexion sur les finalités de l'enseignement de l'occitan, leur connaissance des contenus d'enseignement, leurs aptitudes à l'expression orale. Cependant, soyons clairs : le candidat se destine à être un spécialiste de l'enseignement de l'occitan dans le premier degré. Il doit donc avoir réfléchi aux défis que représente l'enseignement moderne et actif de l'occitan, les valeurs qu'il porte (à quelle histoire s'adosse-t-il, quelle culture le porte, quels

courants l'ont traversé ?), les chances pour l'enfant à qui la société propose d'être plurilingue. On conseillera au candidat d'abord de bien lire le texte, d'en faire une analyse qui, en extrayant les idées principales, saura trouver la dynamique du discours sous-tendant et enfin de réfléchir aux pistes qui se dégagent de cette analyse. Lors de l'oral, le candidat aura un temps de parole protégé pour présenter sa lecture du texte. Il convient de soigner la présentation du texte en séparant bien le fait du commentaire : voilà ce que dit le texte, voilà ce que j'en pense, voilà ce que cela peut poser comme problèmes plus généraux. La partie d'entretien permettra au jury de revenir sur ce qui a été dit, dans le but de mener le candidat à déployer sa pensée de manière plus étendue. Élément positif à souligner, comme l'an passé le jury a évalué une langue correcte et courante.

OCCITAN **ÉPREUVE FACULTATIVE**

Cette épreuve du CRPE était nouvelle. Au terme de la réglementation en vigueur, « *elle consiste en un entretien en langue régionale avec le jury à partir d'un document sonore ou écrit authentique en langue régionale relatif à la culture ou à la langue concerné* ». Il a semblé au jury que les deux premiers attendus de l'épreuve orale obligatoire pouvaient être repris : « *aptitude à comprendre un texte et à en dégager les grandes lignes ; aptitude à communiquer avec un degré de spontanéité et d'aisance suffisant* » ; en revanche, le dernier attendu ; « *aptitude à s'exprimer de façon claire et détaillée sur une gamme de sujets variés et à développer une argumentation sans chercher ses mots de manière évidente* » devait être nuancé et sans doute moins exigeant.

Cette épreuve n'a pas donné lieu à des remarques particulières. Les candidats ont réalisé un travail à partir d'articles tirés de l'hebdomadaire occitan *La Setmana*. Le jury avait fourni une question demandant de présenter le texte et les thèmes qu'il contenait.

Le mot « culture » était pris au sens large. Il s'agissait toujours d'articles qui permettaient aux candidats de mettre en valeur leurs connaissances en occitan, mais qui s'ouvrait sur le monde et permettait d'aborder des questions générales et leur répercussion sur la culture d'oc.

Jean-Marie SARPOULET
Chargé de mission d'inspection pour les langues régionales
Rectorat de Bordeaux

BASQUE

C.R.P.E. spécial langue régionale basque concours externe et 2° concours interne public

I Epreuves écrites :

Rappel: l'épreuve écrite de basque au concours spécial langue régionale consiste en un commentaire guidé d'un texte d'environ 70 à 100 lignes, ainsi que la traduction d'une partie de ce texte. Le document choisi cette année était un texte narratif de Xipri Arbelbide, intitulé « Pete Aguerreberry », paru aux éditions Harriet en 1997. Il ne présentait pas de difficulté importante, tant au niveau lexical que grammatical et sa compréhension était tout à fait aisée. Cette épreuve qui dure trois heures est notée sur 20 et le coefficient est 2.

Le commentaire guidé devait s'articuler autour de trois pistes de réflexion:

L'audace et l'insouciance de la jeunesse

L'émigration des Basques vers les Amériques

Les problèmes et les conditions de vie des immigrants

La partie à traduire allait de «Azkenean Arnaud anaiaren bidez... » à «... pilotan jokatzeko»

25 candidats ont composé à cette épreuve écrite (20 pour l'externe et 5 pour le 2° interne) et les notes attribuées ont été les suivantes:

6,33 / 8,66 / 11x2 / 12 ,6 / 13x4 / 13,3 / 13,6 / 14 / 14,5 / 14,66 / 15,3x3 / 15,5 / 16 / 16,5x2 / 17 / 17,33 / 18x3 soit une moyenne de 14,5 / 20 pour l'externe et 13,38 / 20 pour le 2° interne.

Le commentaire guidé est noté sur 40 et la traduction sur 20.

Remarques à l'attention des futurs candidats:

Cette double épreuve (commentaire guidé et traduction) a pour objectif principal de vérifier les compétences des candidats en langue basque autant au niveau de la compréhension que de la production écrite. Une très bonne qualité de langue est demandée, ce qui ne doit pas étonner puisque ces candidats se préparent à devenir des enseignants de basque et en basque dans le primaire. Souvent ils seront pour leurs élèves, la principale référence linguistique et à ce titre ils doivent avoir conscience de leur rôle déterminant dans le bon apprentissage de la langue basque chez les enfants qui leur seront confiés.

On a pu constater qu'en production écrite 14 ! candidats sont en dessous de la moyenne globale (14,81) pour les deux concours.

Les erreurs les plus remarquables sont les suivantes:

Grammaire :

Mauvaise connaissance ou utilisation du « a organique » il faut écrire familia bat, hizkuntza bat, anaia bat, pertsonaia bat, bidaia bat...

Construction incorrecte de la proposition subordonnée : il faut dire ez dakit nola egiten duen...

Utilisation d'un auxiliaire à la place d'un autre dans une phrase comme : elgar laguntzen ziren au lieu de elgar laguntzen zuten.

Les nombreuses remarques faites par le passé lors de précédents rapports sur l'ergatif et son emploi approximatif semblent porter leurs fruits puisque sur ce problème la qualité générale des copies s'améliore. Cependant certains candidats, peu sûrs de leurs connaissances, se mettent à l'utiliser à tort et à travers. Rappel : l'ergatif est la marque « k » du sujet d'un verbe transitif.

Connaissance approximative de certains verbes forts : « zegokien » est une forme de egon et non de so egin.

Emploi de l'inessif à la place de l'adlatif : etxean joan da au lieu de etxerat joan da

Confusion entre hala et ala, harro et aro....

Mauvaise construction du superlatif des adjectif : sobera handi au lieu de handiegi, sobera gaztea au lieu de gazteegia...

Une remarque de graphie enfin qui concerne plus les candidats de dialecte souletin : il faut écrire hontan au lieu de huntan, nola au lieu de nula, züan au lieu de zin, pean au lieu de pin etc...

Traduction :

Elle a donné lieu comme d'habitude à des erreurs de français (souvent), desquelles on peut citer par exemple : la capacité à jouer dans ce jeu, les basques, les irlandais, épicier au lieu de boulanger, l'utilisation de l'imparfait au lieu du plus que parfait...

Par ailleurs, la richesse de la langue utilisée (lexicale et locutionnelle par exemple) est un élément important de la notation. Le candidat doit donc montrer aux correcteurs qu'il connaît des expressions, des locutions et qu'il sait les employer à bon escient. De même pour les adjectifs, les déterminants, les synonymes et autres éléments qui font qu'une langue est agréable à lire.

Le commentaire guidé est aussi un exercice de style et on peut difficilement faire l'économie d'une introduction et d'une conclusion.

La compréhension générale du texte est plutôt bonne et certaines copies ont montré d'intéressantes analyses quoique pas toujours très approfondies.

Il faut savoir partir du texte et des éléments qu'il nous donne tout en évitant la paraphrase.

Une candidat a fait un hors sujet à cause d'une erreur de lecture qui l'a amené à confondre lehen et leheneko.

Enfin, c'est un commentaire, donc on attend aussi des candidats qu'ils proposent quelques réflexions autour du ou des thèmes suggérés par les pistes de travail.

II Epreuves orales :

Candidats admissibles au concours externe spécial langue régionale basque: 14

Candidats admissibles au 2° concours interne spécial langue régionale basque: 4

Remarque: Aux concours externe spécial et 2° concours interne spécial, les épreuves orales de langue basque sont identiques (entretien avec le jury à partir d'un document sonore ou écrit en langue régionale).

La préparation dure trente minutes et le passage devant le jury trente minutes. Cette épreuve n'est pas une épreuve pédagogique mais linguistique. Le candidat doit faire la preuve de ses capacités à parler correctement la langue basque, réagir aux questions des examinateurs et de l'étendue de ses connaissances générales en matière de culture basque.

Crpe externe spécial et 2° interne spécial:

Candidats présents: 18.

Les notes sont affectées d'un coefficient de 2 pour le concours externe et pour le 2° interne.

Le niveau moyen des candidats est satisfaisant (moyenne externe = 15 / 20, moyenne 2° interne = 16,25 / 20).

Cette année, à la surprise de certains candidats, tous les documents proposés étaient des enregistrements. Pas de remarques particulières si ce n'est que l'un d'entre eux a eu une note éliminatoire à l'oral alors qu'il avait réussi à franchir la barrière de l'écrit.

Plus globalement, pour cette épreuve le candidat doit faire «l'effort» d'utiliser son meilleur basque.

Jacques SARRAILLET
Chargé de Mission
d'Inspection Pédagogique en basque

ÉDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE

ENTRETIEN

	Absents	Notes > 10	Notes < 10	Autres notes (CA-CB-NR-AN-NC-RA)	Inscrits	Moyenne
Femmes	1	477	227	-	705	11.63
Hommes	1	118	63	-	182	11.38

1. COMPETENCES ATTENDUES

Exposer comment transposer sa pratique optionnelle dans son enseignement à l'école primaire, en prenant en compte les liens avec les autres disciplines et le développement de l'enfant.

Répondre à des questions du jury, destinées à élargir et approfondir sa réflexion, qui porteront sur une autre activité physique que celle qu'il a choisie, parmi les activités les plus pratiquées à l'école primaire.

Il s'agit de faire preuve :

- d'une approche didactique et pédagogique construite de l'EPS à l'école primaire
- de recul et bon sens pratique,
- de prendre en compte la réalité de l'élève,
- de connaissances des textes actuels sur l'EPS à l'école primaire.

2. PRESTATIONS DES CANDIDATS :

Niveau très hétérogène dans la partie « exposé » durant laquelle le jury a constaté un réel formatage de certains candidats. Certains ont « récité » une leçon mais ont montré de grandes difficultés pour approfondir leurs propos au cours des 10mn suivantes.

Les candidats ayant choisi l'activité danse ont mieux préparé l'épreuve (justification plus riche de leurs choix didactiques).

Les options course ont pour la plupart proposé des illustrations en cycle 3, ce qui n'a pas été le cas en option danse (tous les cycles ont été proposés de façon équivalente).

La natation a été très souvent abordée dans la seconde partie pour soutenir le discours.

Les dispensés ont la plupart du temps apporté des justifications lors de l'entretien. De manière moins marquée, les candidats ont expliqué leur choix d'option et leur performance.

Les notes obtenues par les candidats dispensés sont, en moyenne, moins élevées.

3. CONSEILS AUX CANDIDATS

Les prestations restent généralement trop théoriques, il est conseillé aux candidats :

- de s'entraîner à parler devant un public,
- de ne pas présenter sa pratique personnelle exclusivement sous son aspect « thérapeutique » (aide pour se sentir bien, plaisir...),
- de s'appuyer sur des exemples plus concrets lors du questionnement,
- de ne pas hésiter à donner un point de vue personnel, critique, argumenté,
- de se concentrer davantage sur :
 1. ce que les élèves apprennent en EPS
 2. les ressources sollicitées
 3. les modes de gestion et de mise en œuvre d'une séance d'EPS
 4. le statut de l'élève (acteur de ses apprentissages).

COURSE LONGUE / 1500 M

	<i>Absents</i>	<i>Notes >10</i>	<i>Notes <10</i>	<i>Autres notes (CA-CB- NR-AN- NC-RA)</i>	<i>Inscrits</i>	
<i>Femmes</i>	<i>1</i>	<i>467</i>	<i>120</i>		<i>588</i>	<i>11,96</i>
<i>Hommes</i>	<i>1</i>	<i>117</i>	<i>61</i>		<i>179</i>	<i>10,56</i>

1. COMPETENCES ATTENDUES:

Courir le plus vite possible sur 1500m.

2. PRESTATION DES CANDIDATS :

La préparation a été de toute évidence bien menée ; bonne attitude générale des candidats.

3. CONSEILS AUX CANDIDATS

Le temps d'échauffement n'est pas toujours mis à profit.

Éviter autant que possible de suivre le rythme qu'imposent les meilleurs de chaque série

DANSE

	<i>Absents</i>	<i>Notes >10</i>	<i>Notes <10</i>	<i>Autres notes (CA-CB- NR-AN- NC-RA)</i>	<i>Inscrits</i>	
<i>Femmes</i>		<i>93</i>	<i>24</i>		<i>117</i>	<i>12,33</i>
<i>Hommes</i>		<i>2</i>	<i>1</i>		<i>3</i>	<i>14,00</i>

1. COMPETENCES ATTENDUES:

Réaliser une prestation dansée de bonne qualité technique, variée et riche du point de vue chorégraphique.

2. PRESTATIONS DES CANDIDATS :

Bon niveau technique et de réelles qualités d'expression.

Des productions essentiellement en danse contemporaine, peu d'autres styles présentés.

A noter le peu de recherche dans les tenues (tenue gymnique ou quotidienne).

3. CONSEILS AUX CANDIDATS

Veiller à avoir une tenue en relation avec le thème de sa production, éviter la tenue de gymnastique ou trop quotidienne.

Produire une chorégraphie respectant les consignes de durée.

Préférer les CD-R au CD-RW.

Philippe SOYER
Coordonnateur académique EPS
Conseiller pédagogique départemental
Vice-responsable académique

Nicole AUBIN-MARCHAL
Coordonnatrice académique EPS
Inspectrice académique –Inspectrice pédagogique régional

III . SUJETS

Consulter le site du ministère de l'éducation nationale :

www.ac-bordeaux.fr/siac/siac1

IV . ANNEXES

Références des principaux textes régissant le concours et le statut particulier des professeurs des écoles

✓ **Décret n° 64-217 du 10 mars 1964 modifié**

Relatif aux maîtres contractuels et agrégés des établissements d'enseignement privés sous contrat.

✓ **Décret n° 90-680 du 1^{er} août 1990 modifié**

Statut particulier des professeurs des écoles.

✓ **Arrêté du 4 juin 1991 modifié**

Titres, diplômes ou qualifications admis en équivalence de la licence pour l'inscription au concours externe de recrutement de professeurs des écoles.

✓ **Arrêté du 2 octobre 1991**

Conditions de délivrance du diplôme professionnel de professeurs des écoles.

✓ **Arrêté du 18 octobre 1991 modifié**

Modalités d'organisation du concours externe, du concours externe spécial, du second concours interne, du second concours interne spécial et du troisième concours de recrutement de professeurs des écoles.

✓ **Arrêté du 21 septembre 1992 modifié**

Recrutement des élèves des centres de formation pédagogique privés et organisation des études dans ces centres.

✓ **Note de service 94-271 du 16 novembre 1994**

Recommandations relatives aux concours de recrutement de professeurs des écoles (BOEN n° 43 du 24/11/94 et 4 du 26/1/95).

✓ **Note de service 2002-256 du 18 novembre 2002**

Conditions de fonctionnement des jurys, système de notation, modalités et déroulement des différentes épreuves (BO n° 43 du 21 novembre 2002).

✓ **Note de service 2004-050 du 15 mars 2004**

Évaluation de la course de 2000 mètres chronométrée de l'épreuve d'éducation physique et sportive.

✓ **Note de service 2004-093 du 10 juin 2004**

Modalités d'organisation des concours de recrutement de professeurs des écoles (BOEN spécial n° 6 du 24/06/2004 et BO n° 33 du 16/09/2004).